ABONNEMEN

Edition de Trois Fois la Semaine.—Canada un an, TROIS Piastres ; Six mois, UNE piastre, ET DEMIE — Etats-Unis, Un an, QUATRE piastres ; Six mois, DEUX piastres.

Edition de Une Fois la Semaine — Canada un an, UNE piastre ET DEMIE ; Six mois, SOIXANTE QUINZE Cents.— Etats-UNIS, un an, DEUX piastres ; Six mois, UNE piastre.

Conditions—Les abonnements datent du 1er. et du 15 de chaque mois.—Les abonnements sont de Six mois. Les abonnements sont strictement payables d'avance ; Une augmentation de UNE piastre pour un an ou CINQUANTE Cents pour six mois, sera faite à ceux qui retarderont trop longtemps. Un mois d'avis sera exigé de ceux qui discontinueront. Pour discontinuer, il faut avoir payé tous arrérages.

COURRIER DE ST. HAYCINTHE

POLITIQUE, AGRICOLE, LITTERAIRE ET D'ANNONCES.

Toutes Lettres, etc, doivent etre adressées a Camille Lussier, Editeur-Propriétaire.

ANNONCE

Première insertion, 8 cents par ligne, pour chaque insertion subséquente, 2 cents par ligne Adresses d'affaires, Quatre piastres par an. Pour les Annonces Commerciales on traite de gré à gré avec le propriétaire.

JOURS DE PUBLICATION.

Ddition semi-quotidienne :—Mardi, Jeudi, et Samedi, matin, de chaque semaine.

Edition hebdomadaire :—Vendredi, matin.

☞Bureaux et Imprimerie :—Rue Cascades coin de la rue St. Hyacinthe.

Camille Lussier, Propriétaire—Editeur, Bureau imprimerie et résidence, maison H. J. Doherty, rue Cascades, coin nord de la rue St. Hyacinthe

Vol. I. Edition Hebdomadaire.—St. Hyacinthe, Vendredi, 7 Septembre 1866. No. 28.

FEUILLETON.

LE MONTAGNARD OU LES DEUX REPUBLIQUES

PREMIÈRE PARTIE.—1793.

XVI

Pendant que ce comité forgeait, au milieu des aimables plaisanteries de ses membres les plus gais et les plus spirituels, les foudres inexorables de sa colère ; à l'extrémité du Marais,, dans une de ses rues, ou plutôt dans un de ces carrefours entourrés de terrains à vendre, de fabrique à moitié démolies, comme il s'en trouvait tant alors dans tous les coins de Paris, une maison avait les volets de ses fenêtes entièrement fermés.

Devant la porte d'entrée, des ruisseaux d'eau fétide et des amas fangeux indiquaient clairement à tous qu'elle était non-seulement inhabitée, mais même fort médiocrement surveillée par son propriétaire ; l'humidité destructive croisait le long des murs ses serpents tortueux.

Cependant dans cette maison en apparence complétement abandonnée, deux de vieilles connaissances, Baptistin et Crépaux étaient assis en face l'un de l'autre.

A côté d'eux, sur une table, sont deux paires de pistolets ; entre leurs jambes un long sabre.

La pièce dans laquelle les deux serviteurs se trouvent est voûtée et peu spacieuse. Baptistin a toujours cette même figure tranquille qui est un des principaux types de sa nature.

—Eh bien ! Crépaux ? dit-il.

—Eh bien ! M. Baptistin ?

—Ça va mal, ça va mal ; ça va mal.

—*Je commence à m'y habituer.* Ah ! les gueux, M. Baptistin !

—*Le fait est qu'en Provence ce n'était qu'un jeu d'enfants auprès de ce que nous voyons ici.*

—M. le marquis espere cependant toujours.

—*Je crois que c'est pour ne pas tout à fait décourager les autres.*

J'ai entendu hier. M. le marquis dire que le moment approchait.

—Tant mieux, Crépaux ! Et il y en a quelques-uns que j'ai marqués d'une croix. Ils auront du bonheur si je ne leur tords pas le cou.

—J'ai aussi mes prévéligiés, riposta Crépaux fort paisiblement et de l'air le plus naturel ; ils me payeront en un jour les poignées de main que je leur donne, les canailles !

Baptistin promenait la main sur la poignée de son sabre.

—Ma foi, reprit-il après un moment de silence, si notre brave maître, M. le marquis, n'avait pas tous les jours la moitié de sa tête sur l'échafaud, si les gredins n'avaient pas brûlé notre pauvre château, j'espererais tant soucrir à coté du figuier que le père, Baptistin avait planté ; si je ne tremblais pas jour *et nuit* pour cette pauvre mademoiselle Jeanne, si bonne, si douce, si charitable, vrai ange du bon Dieu, quoi ! je t'avoue que cette vie de hasards, de luttes et d'aventures me plairait fort. Vivre au jour le jour, sans savoir ce qui arrivera le lendemain ; coucher à droite et à gauche, aujourd'hui dans un fossé, demain dans la cale d'un bateau, le plus souvent pas du tout ; et pardessus le marche avoir de temps en temps la chance de casser la tête à quelques-uns de ces misérables....

—Le fait est, interrompit Crépaux, qui avait approuvé de la tête chacune des paroles de Baptistin, que ça active le sang et fait du bien à la santé.

—Une balle dans la poitrine ou au milieu du front, un bon coup de sabre à travers le corps, à la bonne heure ; c'est la mort d'un homme, d'un soldat ; mais avoir le cou coupé par un couteau comme un mouton de basse-cour !....

—Ça ne laisse pas que d'être peu agréable, fit Crépaux avec un mouvement fort significatif ; mais que voulez vous ; M. Baptistin ! il y a tant de gens qui s'en contentent, qu'il faut bien faire comme eux.

—Ce que j'en dis, reprit le vieux serviteur tranquillement, c'est pour causer, voilà tout.

Tous deux se mirent à réfléchir.

Évidemment ils pensaient au couteau national.

Après un instant de silence, Baptistin, qui avait les deux coudes appuyés sur ses genoux et le menton dans paumes de ses mains, se releva comme un homme dont le cerveau, indolemment bercé par la rêverie, vient d'être traversé par une pensée subite.

—Crépaux, mon garçon que dis-tu des nouvelles figures qui depuis quelque temps nous arrivent ?

—Ma foi, je dis qu'il faut attendre.

—Attendre, c'est bon quand on a le temps. Moi, je dis que la main de M. le marquis est trop large et son cœur trop haut placé. Il a un mal affreux à croire à la lâcheté.

—C'est un tort, interrompit Crépaux ; car c'est la monnaie courante d'aujourd'hui.

—M. le marquis oublie trop, ajouta Baptistin en hochant la tête, que c'est la qualité qu'il faut bien plus que la quantité. Leurs figures ne me reviennent pas.

—Certes, ce ne sont pas des Antinoüs, comme disait notre maître d'école.

—Crépaux !

—M. Baptistin !

—Dans le temps que nous avions un château et une belle bibliothèque dans ce château, je lisais beaucoup les vieux livres, avec la permission de M. le marquis, qui me disait toujours : « Lis, Baptistin, lis, c'est instructif, et, un jour ou un autre, ça finit par servir. »

—Moi, fit Crépaux, quand je lis, je m'endors.

—C'est une affaire de tempérament, mon bon ami, voilà tout. Le fait est que j'ai lu quelque chose qui s'est gravé dans ma mémoire comme si je prévoyais ce qui devait arriver ; c'est que tout homme qui conpire doit se méfier de son ombre, du pavé sur lequel il marche, du mur contre lequel il s'appuie, de l'étoile qu'il regarde ; car il y a toujours à sa piste un traître avec la figure d'un mouton. Je leur trouve à tous deux des figures de mouton.

—Je crois qu'ils sont assez susceptibles d'avoir des peurs effroyables.

—Si ce n'est que ça, avec un peu de raisonnement on les corrige. C'est égal, si tu m'en crois, ayons l'œil ouvert, et au premier signe....

—J'allais, M. Baptistin, vous faire la même proposition.

—Ensuite, il se peut très-bien que ce soient de bonnes gens. Est-ce que tu n'as pas entendu du bruit ?

—Je crois que oui.

Baptistin, par un mouvement rapide, glissa ses deux pistolets dans les poches de sa veste. Crépaux en fit autant, et tous deux écoutèrent.

—C'est M. le marquis, fit Baptistin un instant après.

Et il alla ouvrir.

C'était en effet le *marquis de Savernoy*. Deux hommes l'accompagnaient.

Les événement sinistres qui succédaient n'avaient pas ajouté une ride à son front vénérable. La fatigue ni les veilles n'avaient pas épuisé son corps. C'était une de ces vertes et énergiques vieillesse que Dieu donne à ses élus. Quand une pensée infatigable, semblable à celle du vieux gentilhomme, bout dans un cerveau, a-t-on le temps de vieillir comme les autres hommes ?

—Toujours à ton poste, mon vieux Baptistin, lui dit le marquis en lui tendant la main. Et toi aussi, Crépaux ?

C'est mon capitaine, dit ce dernier ; je suis le soldat.

—Bon capitaine, brave soldat, reprit le gentilhomme en s'arrêtant un instant devant les deux serviteur respectueusement debout devant lui. Laissez-nous, mes amis. Baptistin, tu connais la consigne ?

Baptistin et Crépaux inclinèrent la tête.

Pour eux, c'était dire : « Avant qu'on entre ici, on nous tuera tous les deux. »

Tous les différents épisodes que nous venons de rapporter, la conversation d'Antoine Obrier, la visite de Robespierre à Georges le Montagnard et celle du général Arthur Dillon au marquis de Savernoy, se passaient pour ainsi dire simultanément.

Afin de compléter l'ensemble de ce tableau, il nous reste à suivre le citoyen Antoine Obrier, que nous avons laissé se dirigeant en toute hâte vers le palais de justice.

Les événements passent d'un vol rapide ; à peine si notre plume peut les suivre.

La course d'Obrier fut si précipitée qu'il arriva tout haletant. Quoiqu'on fût nous l'avons dit, au cœur de l'hiver, la sueur lui découlait à larges gouttes le long de son visage.

—Citoyen, lui dit le premier employé qu'il rencontra, quelqu'un a demandé tout à l'heure avec instance à te parler.

—Où est cette personne ?

—Comme, d'après les ordres du citoyen Fouquier-Tinville, nul, s'il est étranger au service, ne peut rester dans l'intérieur du palais, à moins qu'il ne soit muni d'un laissez-passer ou d'une carte, cet homme doit être dans la cour au bas du grand escalier.

—Envoie quelqu'un le prévenir tout de suite, et qu'il monte à l'instant.

—Oui, citoyen.

Obrier se mit à marcher à grands pas au milieu de la salle dans laquelle il se trouvait, et des mots entrecoupés s'échappaient de ses lèvres.

—Il faut qu'il me parle...., m'écrit-il, Oh !...., si enfin.... ce serait à en mourir de bonheur !.... Qu'il est lent à venir ?.... S'il était parti !.... Ce n'est pas possible !.... il savait bien qu'aussitôt son mot reçu, j'accourais.... Cependant.... je n'entends rien.

Il se penchait pour écouter avec une attention fébrile.

—Si j'y allais moi-même ?.... Oh !.... j'étouffe.... j'étouffe !.... ma tête tourne.

Il s'appuya contre le mur pour respirer.

Il était tellement absorbé dans ses propres ensées, qu'il ne s'aperçut même pas qu'il n'était point seul.

Un homme, assis sur une chaise, était accroupi près du poêle.

Cet homme, du reste, semblait aussi occupé à se chauffer, que l'autre attendre ; ses deux pieds étaient appuyés contre la faïence vernissée du poêle, tandis que sa main droite et sa main gauche se promenaient alternativement le long du tuyau.

Ce devait être un employé du palais de justice. Sous son bonnet de loutre, coiffure généralement portée à cette époque, on voyait un certain luxe de cheveux roux. La chemise était convenablement débraillée ; seulement cet employé, au lieu du pantalon large raye, portait une culotte gris jaune et des bas chinés ; un viel habit noir des plus râpés complétait le costume, véritable accoutrement des gratteurs de papier

Du reste, les quelques mots prononcés par Obrier, au milieu de son agitation tumultueuse, avaient été plutôt un murmure de ses lèvres, et, même s'ils eussent été entendus, n'avaient rien de compromettant pour personne, ce qui n'empêcha pas l'employé, en quittant son poêle pour aller s'asseoir devant une petite table de bois noir sur laquelle différents papiers étaient classés avec soin, de jeter de côté un de ces regards obliques regard de suspicion et de vague interrogation, monaie courante de cette époque où la delation, sous quelque forme qu'elle se présentât, était érigée en vertu civique.

Comme Obrier, appuyé contre le mur, écoutait avec une attention fiévreuse le moindre bruit venu de dehors, l'employé eût pu continuer à l'observer tout à son aise, s'il ne se fût mis fort tranquillement à un travail d'écriture.

Toutefois il leva la tête, en réinstallant sur son nez une paire de lunettes à grosses branches de métal :

—Tu ne te chauffes pas, citoyen ? dit-il à Obrier.

Celui-ci fit un bond sur lui-même. Il se croyait seul.

Mais presque au même moment, la porte s'ouvrit.

Obrier laissa échapper un cri de joie saisit par le bras l'homme qui venait dentrer et l'entraîna dans une pièce voisine.

L'employé avait tourné la tête et les avait suivis des yeux.

Quel intérêt pouvait-il avoir ? Aucun, peut-être. Mais ces hommes de la police ont de telles habitudes d'indiscrétion qu'ils cherchent sans cesse à tout voir et tout entendre.

Malheureusement le greffier en chef du tribuual révolutionnaire était entré presque simultanément. C'était un gros homme au visage jovial et rond, toujours souriant.

L'employé se remit aussitôt à son travail et paru y concentrer toutes les forces de son intelligence.

Le greffier s'approcha de lui et se penchant sur la petite table de bois noir :

—Eh bien ! citoyen, dit-il, ce chiffonnement avance-t-il un peu ? Il est embrouillé, n'est-ce pas ?

—Je viens de le terminer à l'instant, lui répondit l'employé en lui tendant une longue feuille de papier.

—Bah !.... déjà ? Tu es expéditif, camarade ; voyons, comment t'en es-tu tiré ? Très-bien ! très bien !.... continue-t-il, tout en examinant le papie. qu'il tenait à la main ; je suis content de toi, l'ami.

Il lui frappa sur l'épaule, double signe de protection et de fraternité.

—Ce travail te sera peut-être plus utile que tu ne penses ; je vais le remettre tout de suite au citoyen Fouquier qui l'attend. Je lui glisserai en le lui donnant quelques mots d'éloge à ton endroit, et il serait très-possible qu'il t'attachat définitivement à son cabinet. J'ai de l'influence.

—Vraiment, tu crois.... que....

—Mais tu sais nos conditions.

—Moitié des appointements.

—On nous paye si peu, dit le gros homme en s'aplotyant très-sérieusement sur son propre compte, et nous avons une besogne si rude, jour et nuit souvent.

C'est entendu, citoyen greffier, la moitié, ça vaut toujours mieux que rien.

—Tu calcules avec justesse, tu feras ton chemin ; c'est fâcheux que tu commences si tard.

—Je n'ai pas d'ambition, dit l'employé.

—Je te pousserai, je te poussirai, reprit avec un air de plus en plus jovial le greffier, qui entrevoyait par ce petit moyen une augmentation de traitement toute trouvée Attends-moi ici, je vais porter tou travail, et tu sauras tout de suite si nous avons réussi

—Oh ! j'attendrai....., répliqua l'employé qui jetait de temps à autre un petit coup d'œil à la dérobée sur la porte par laquelle avait disparu Antoine Obrier.

Le greffier sortit.

L'employé resta un court instant immobile sur sa chaise, regardant et écoutant avec cette tension attentive de tous les muscles du visage : puis avec une vivacité qu'on eût été bien loin de soupçonner en lui, il alla vers le cabinet, en ayant soin d'étouffer le bruit de ses pas.

Ce n'était plus le même homme apathique et courbé ; ses yeux étincelaient.

Il colla son oreille contre la porte et resta ainsi quelques secondes.

Son visage avait une expression de fixité inquiète et douloureuse tout à la fois.

Tout autour de lui un grand silence.

—Je n'entends rien, dit-il ; des mots.... des mots dont je ne puis trouver le sens.

Il se pencha davantage encore sur la porte.

Ses mains étaient croisées sur sa poitrine ; on eût dit qu'il voulait arrêter les battements de son cœur.

Tout à coup sa bouche s'entr'ouvrit, ses sourcils se crispèrent, et les prunelles de ses yeux lancèrent deux étincelles.

—Oh !.... j'entends.... j'entends...., murmura t-il d'une voix sourde ; merci, merci, Seigneur !

Et sans que le reste de son corps changeât de position, ses deux mains se joignirent par un sentiment instinctif de reconnaissance envers la Divinité ; mais ce n'était pas une prière que ses lèvres murmuraient ; elles répétaient machinalement les mots qui arrivaient à son oreille

« Ce soir.... les principaux... doivent... se réunir.... Si.... tu veux.... tu.... les.... prendras tous.... d'un.... d'un.... même.... coup.... de... filet. »

—Oh ! lâcheté ! lâcheté ! trahison ! dit-il.

Et il se courba plus attentif encore.

L'incendie eût dévoré la salle dans laquelle il se trouvait qu'il n'eût pas bougé.

C'était une statue de pierre ; seulement des exclamations à moitié comprimées dans son gosier glissaient sur ses lèvres. Parfois aussi sa pensee mal comprimée parlait en lui.

Il écoutait... il écoutait toujours.

—Quel peut être cet homme qui connait ainsi tous nos secrets ?... Il me semble que j'ai déjà entendu cette voix ; où donc ?.... où donc ?....

Ce dialogue pour ainsi dire d'interrogations entrecoupées était interrompu par des intervalles de silence.

—Cette voix !.... cette voix !.... répétait-il entre ses dents ; mais où donc l'ai-je entendue ?

Tout à coup une idée subite lui vint. Il se redressa, et comme fait un voleur la nuit pour ouvrir une porte sans bruit, il posa tout doucement une de ses mains sur la clef, la fit tourner lentement dans la serrure jusqu'à ce qu'il l'eût ramenée à la position verticale, puis il la retira.

Tout cela fut fait avec tant de précaution, tant de silence, qu'une mère qui eût été dans ce cabinet à veiller son enfant malade n'eût rien entendu.

Aussitôt que la clef fut retirée, un petit jet de lumière passa par le trou de la serrure. L'employé plaça son œil sur ce trou, et au bout de trois ou quatre secondes il releva la tête.

—Oh ! maintenant, murmura-t-il à voix basse, je le connaîtrais partout ; il y a un signe indélebile sur son visage.

Il ne pouvait s'arracher de cette porte.

Dans le même moment, une horloge sonna trois coup dans le lointain.

—Trois heures, dit-il ; pourvu qu'ils puissent tous être prévenus avant ce soir !

Et il s'élança vers la porte.

Au moment d'en atteindre le seuil, il se retourna cependant, et tendant vers le cabinet sa main que la colère amassée au fond de son cœur, rendait tremblante :

—Traître ! dit-il d'une voix qui s'infiltrait à peine entre ses dents serrées, tu ne jouiras pas de ta raison ! et fasse le ciel que nous ne nous retrouvions jamais tous deux !... Car je t'écraserai comme un reptile !...

Déjà il avait dépassé la porte et suivait un long corridor, au bout duquel était un escalier de service, lorsque, dans la précipitation de sa fuite, il se heurta à quelqu'un qui allait en sens inverse de lui. Ce quelqu'un poussa un sourd grognement de mauvaise humeur, c'était le greffier en chef du tribunal qui revenait.

—Tiens !.... C'est toi, citoyen ? lui dit-il en écarquillant ses petits yeux ; où vas-tu donc si vite ?

—Moi.... je.... nulle part... citoy... en.... je.... je... prends l'air... comme tu vois.

—Ton affaire est faite.

—Ah ! mon affaire....

—Oui. Le citoyen Fouquier a été enchanté de ton travail ; dès aujourd'hui tu fais partie de l'administration.

—Eh bien ? à demain, citoyen....

—Comment, à demain ? interrompit le greffier en retenant par le bras l'employé, qui s'en allait en toute hâte.

—J'ai très-faim... je vais aller dîner.

—Du tout, du tout, le citoyen Fouquier m'a dit de te faire venir.... sans doute pour voir ton visage, pour....

—Et bien ! tu lui diras que tu ne m'as pas trouvé, que j'étais parti.

—Est-ce qu'on peut dire cela au citoyen Fouquier ? Ah bien ! ce serait du joli !

—Impossible, citoyen, impossible ?

—Il n'y a pas d'impossible, quand le citoyen accusateur public ordonne. Ça me retomberait sur le dos.

Il y eut en prononçant ces mots un tel changement subit sur la physionomie d'ordinaire si bénigne du greffier, que le nouvel employé ne répondit rien. D'ailleurs, ce retard ne devait évidemment être que de quelques minutes, et la résistance était plus que dangereuse.

Le gros homme rond avait repris son gracieux sourire, qu'avait fait disparaître un instant la peur bien légitime de perdre la moitié du traitement conquis avec une subtilité si républicaine.

—Tu as un estomac bien impatient, citoyen, reprit-il ; il faut, de toute nécessité, lui apprendre à être plus élastique ; ces appétits-là sont incompatibles avec tes nouvelles fonctions.

L'employé avait le visage pâle. Tout son corps frissonnait d'impatience, et ses dents claquaient.

—Je te suis, citoyen, répéta-t-il une seconde fois, je te suis.

Le greffier retourna alors sur ses pas, et reprenant la partie du corridor qu'il venait de traverser, il se dirigea vers le cabinet du citoyen Fourquier-Tinville.

Oh ! que le temps qui s'écoulait ainsi était pesant et interminable pour celui qui le suivait par derrière ; car chaque minute portait en elle la vie ou la mort.

Un instant, sans que le greffier put s'en apercevoir, il s'était arrêté, se demandant s'il ne valait pas mieux, en face d'un péril si imminent, braver la colère même de l'accusateur public.

—On me ferait arrêter séance tenante, pensa-t-il fort judicieusement ; tout espoir de salut serait perdu.

Alors il se résigna et espéra en Dieu.

Au bout du corridor, ils descendirent un petit escalier, traversèrent une salle assez spacieuse, dans laquelle il y avait beaucoup de mouvement et de bruit, et entrèrent dans une autre pièce où deux huissiers du tribunal se tenaient en compagnie d'une dizaine de gardes municipaux.

L'employé tressaillit en respirant cette atmosphère de prison, dont l'odeur morteille suintait, pour ainsi dire, à travers les murailles et venait glacer le cœur.

Cette pièce, on doit le comprendre à son aspect, précédait le cabinet de Fouquier.

Le greffier en chef, pour lequel les autres agents de service avaient de grands égards, frappa discrètement à la porte du cabinet.

—Entre, répondit presque aussitôt une voix rude et brève.

Le petit homme rond fit signe à l'employé de le suivre et entra.

Il y avait plusieurs personnes dans le cabinet. Ces personnes attendaient des ordres d'arrestation très-pressés. On commençait déjà à arrêter par famille. Fouquier rêvait à en arriver à arrêter par quartiers ; ce qui eût simplifié notablement le travail.

—Citoyen Fouquier-Tinville, dit le greffier d'une voix pateline qui indiquait fort clairement la hiérachie peu fraternelle des rangs, voici le nouvel employé dont je t'ai parlé.

—Qu'il attende.

Ce mot vint comme une lame acérée frapper le cœur du malheureux. Ses tempes, toutes glacées qu'elles étaient, ruisselaient de sueur. Attendre !....mon Dieu !....attendre !.... quand chaque minute écoulee était peut-être mortelle.

Il s'appuya contre un meuble, car il se sentait chanceler de douleur.

—Eh bien ! dit Fouquier à une personne qui attendait, voyons le no. 23 ?

—Au premier étage, citoyen, il y avait deux femmes. Je leur ai demandé leurs noms et je les ai arrêtées.

—Bien.

—Au second, ils étaient cinq.

—A la bonne heure !

—Je les ai arrêtes tous les cinq ; ils ont demandé pourquoi ; je leur ai répondu qu'ils devaient le savoir.

—Très-bien ! interrompit l'accusateur public visiblement satisfait. Le troisième ?

—Il n'y avait qu'un vieillard ; ma foi, j'étais en train je l'ai arrêté tout de même.

—Tu as bien fait. Le no. 25 ?

Un autre homme s'avança : il était facile à deviner à sa mine piteuse que sa moisson n'avait pas été aussi belle.

—Je n'ai trouvé en tout que trois personnes, dit-il.

—Dans toute la maison ?

—Oui, citoyen.

—Imbécile !....maladroit ! recommence encore une fois, et tu feras la quatrième. Mettez sur cette table les *récépissé* de la Conciergerie et allez vous-en.

Puis tout en jetant dans un grand carton ouvert devant lui les notes qu'il venait de prendre il dit entre ses dents en forme de conversation avec lui-même :

—Demain, je ferai continuer par les numéros pairs. Cette rue m'a été signalée. Ça épurera le quartier, et sera d'un bon exemple.

Quelques instants plus tard, Fouquier aaait expédié tout son monde. Il se retourna alors vers l'employé :

—Ce travail est fait avec soin, avec intelligence, je suis content de toi. Je t'attache dès aujourd'hui à mon service particulier.

—Merci, citoyen essaya de dire le protégé du greffier, qui avait les yeux fixés sur la pendule.

Prends ces trois cartons M, N, O. qui sont dans ce casier, mets-toi sur cette table et débrouille-moi ça rondement. J'aime surtout qu'on soit prompt, tu entends, très-prompt.

Le sang cessa de circuler dans les veines du malheureux, et ses lèvres blêmirent comme si la Mort l'eût touché du doigt. Il resta immobile à la même place.

—Eh bien ! ne m'as-tu pas entendu ? reprit Fouquier, qui s'était mis à écrire ; les cartons M, N, O.

—Ils sont perdus, murmura l'autre en lui-même.

Son regard ne quittait pas l'aiguille de la pendule, qui marchait sur les ailes du temps.

Mais la pensée, mais le cœur, quelque accablés qu'ils soient par un malheur imprévu, ont souvent des spontanéités étranges, des éclairs qui les relèvent, un débris d'espérance enfin qui surnage.

Il s'élança sur les trois cartons qu'il vida avec une vivacité fébrile, et se mit à les compulser.

Ses doigts crispés froissaient les feuilles de papier, et on les entendait crier sous leur pression convulsive, comme si Dieu eût donné des gémissements humains aux choses inanimées.

Depuis une demi-heure, il travaillait avec cette *fièvre cruelle d'une mortelle impatience*, et chaque seconde qui s'écoulait retombait en tortures sur son cœur.

Oh ! s'il eût pu arrêter le temps qui s'enfuyait comme Josué avait arrêté le soleil.

—Dépêche-toi, lui dit Fouquier ; car il faut que tu me copies ensuite ces deux minutes et que tu viennes avec moi.

Fouquier semblait avoir deviné ce qu'il souffrait et vou ait se jouer de cette immense douleur.

—Certainement.... certainement.... citoyen.... murmura-t-il avec angoisse ; mais si le citoyen voulait me permettre de m'absenter quelques minutes, je....

—T'absenter !.... est-ce que je m'absente moi. ?

—C'est que, vois-tu, je ne savais pas que....

Qu'est-ce que tu ne savais pas ? répéta le citoyen accusateur en dardant son regard froid et venimeux sur la malheureux suppliciè.

—Je ne demandais que quelques minutes, un tout.... petit quart d'heure.... au plus.

—Je n'ai pas un quart d'heure en huit jours, moi. Je n'aime pas les observations. A sept heures, tu seras libre, pas avant.

—Oh ! mon Dieu !.... oh ! mon Dieu !. murmura le pauvre homme. A sept heures !.... c'est la mort !

Et il calcula du regard et de la pensée si en s'élançant vers la porte, il pourrait fuir sans être arrêté.

Mais il se rappela les municipaux les huissiers qui attendaient dans la salle voisine, et qui sur un mot, sur un geste, sur un cri, se jetteraient à sa poursuite. C'était pour lui et par conséquent pour ceux qu'il voulait sauver, une perte assurée.

Le cachet des âmes vigoureusement trempées est d'embrasser en une seconde ce qui peut être, ou ce qui ne peut pas être et de ne point se jeter victime impuissante et stérile, dans un péril inévitable.

—Seigneur, dit-il tout bas en courbant la tête, vous viendrez à mon aide, n'est-ce pas ?

Mais, hélas ! dans ces funèbres journées qui virent couler tant de sang innocent et précieux, bien des voix firent cette même prière au Seigneur et ne furent ni entendues ni écoutées.

Avant de poursuivre le récit des angoises que dut éprouver le Pauvre Baptistin pendant ces heures mortelles qu'il eût si bien employées à prévenir ses maitres nous devons retourner à la maison du Marais, dans laquelle nous avons laissé le marquis et rapporter sa conversation avec ses deux nouveaux hôtes.

Dès que le marquis de Savernoy eut congédié Baptistin et Crépaux, il s'avança vers un des deux hommes qui l'accompagnaient.

—Je vous demande pardon, général, lui dit-il, de toutes les précautions dont nous avons dû nous entourer pour cet entretien. Quand ma tête tombera, ce qui est plus que probable, je ne me le cache pas, bien des existences seront menacées ou perdues, car nous nous tenons tous par la main. La prudence est donc une nécessité.

—Que je comprends et que j'approuve, monsieur.

—Vous vous appelez le général Arthur Dillon ; il est juste que vous sachiez nos noms.

Le vieux gentilhomme se retourna d'abord vers le second de ses compagnons :

—Le compte de Montmaur et le marquis de Savernoy.

Le général s'inclina. Le marquis reprit :

—Je sais général que vous avez vu avec une douleur grande et véritable la monarchie renversée ; je sais que vous n'aimez pas le gouvernement républicain sous lequel quelques ambitieux ont écrasé notre France, si belle et si glorieuse ; la France de Charlemagne de Philippe-Auguste, de François Ier, de Louis XIV.

Vous dites vrai, M. le marquis, et je vais vous parler avec franchise d'un soldat. J'ai pleuré dans mon cœur le trône brisé ; mais la haine m'a fait tirer l'épée du fourreau. J'ai combattu loyalement, comme tout soldat doit le faire quand il est sur un champ de bataille.

—Oui général vous vous êtes noblement battu en Champagne : mais pour récompense de vos services, on vous réserve le sort du général Houchard, de Chancel, de Custin et de tant d'autres qui ont donné à l'échafaud le reste du sang qu'avait épargné la guerre.

—Je le sais....c'est un sort commun attaché à tous les services loyaux et désintéressés ; l'ingratitude est au cœur des héros révolutions, ainsi qu'a cesmalheureux soldats dont vous venez de me rappeller les noms, la Convention nationale m'a intimé l'ordre de venir lui rendre compte de ma conduite. Je suis donc plus près de la mort que de la vie ; mais je suis aussi fatigué de l'une que désireuxde l'autre.

—Général, reprit le marquis, quand on a le coeur d'un soldat, on ne laisse pas la mort à soi, on va audevant d'elle en combattant jusqu'a son dernier jour.

— Ah ! si quelque espérance restait !

—Général, il n'y a que les méchants et les criminels qui ne doivent pas esperer. Je sais que je puis vous parler avec confiance. Allons donc droit au but, car les moments sont précieux ; plusieurs de vos amis, qui sont les nôtres, vous ont parlé du coup décisif que nous voulons frapper. Enlever du Temple le fils de roi et le replacer sur le trône de ses pères. L'entreprise est hardie ; c'est ce qui le fera réussir : nous pouvons réunir en un seul jour près de mille hommes qui, dispersés dans les différents quartiers, inquiéteront et tiendront sur pied nos ennemis ; nous avons dans le Temple même des intelligences. Plusieurs députés de la Convention doivent nous appuyer et entraîner avec eux cette partie de l'assemblée qui tremble sous le regard des tyrans, mais que tant de sang versé révolte.

Le général Dillon, le front pensif, le regard à moitié voilé par ses paupières méditatives, avait écoute les paroles du marquis de Savernoy.

—Ce serait un beau jour, s'écria-t-il, si l'on pouvait écraser d'un même coup tous ces bourreaux armés de haches que tourmente le vertige de la destruction ; mais, vous le savez, M. le marquis, avant l'heure du combat, on compte bien des cœurs résolus, et l'heure qui sonne ne vous laisse souvent que des défenseurs indécis et craintifs C'est plus que du courage qu'il faut, c'est de l'audace.

—C'est le secret de la Providence, général. Si Dieu est avec nous, il leur donnera cette energie ; s'il est contre nous, eh bien ! nous saurons mourrir comme doivent mourrir des gentilshommes.

Dillon serra la main du marquis de Savernoy.

—Vous pouvez compter, dites-vous, sur mille hommes à peu près.

—Qui auront à leur tête des chefs intrépides.

—Avec mille hommes bien déterminés on fait de grandes choses.

—Eh bien ! général, ce que vos amis m'ont promis de vous pour cette sainte et noble cause, êtes vous prêt à le faire.

—Oui, dit brusquement Dillon en relevant la tête ; à nous de sauver la France qu'on égorge !

—Général j'ai votre serment,

—Je le jure sur mon épée.

—Comte de Montmaur, dit le marquis d'une voix solonelle vous avez entendu le serment du général Arthur Dillon.

—Et le général Arthur Dillon, reprit celui-ci n'a jamais failli à la foi jurée.

Le vieux gentilhomme s'approcha alors de Dillon et à son tour lui tendit la main.

—Si nous devons mourrir lui dit-il avec ce triste sourirequi donnait à sa physionomie une expression si noble et si résignée à la fois, nous mourrons au moins pour une noble cause et en bonne compagnie je vous jure.

Le soldat serra affectueusement la main du marquis de Savernoy, puis celle du comte Montmaur.

—Dieu voit et juge, dit il.

—Et Dieu protège, ajouta le marquis en levant ses deux bras vers le Ciel. Général reprit-il ensuite après un instant de silence comme si le vieux gentilhomme chrétien n'eut pas voulu mêler les espérances terrestres à cette prière suppliante adressée au Ciel, ce soir les principaux chefs de notre entreprise doivent se reunir ; votre place est au premier rang parmi eux. Prenez ce double anneau de fer. A sept heures, dans la rue de la Corderie, il y aura un homme devant la porte de la troisième maison. En passant, vous lui montrerez cet anneau et vous le suivrez. A ce soir, général.

—A ce soir M. le marquis, et peut-être aurai-je de bonnes nouvelles à vous apporter.

Le général Arthur Dillon et le comte de Montmaur sortirent par une autre porte que celle par laquelle ils étaient entrés.

Le marquis frappa deux coups contre une boiserie.

Baptistin et Crépaux entrèrent aussitôt.

—Ma fille, dit le marquis en s'adressant à Crépaux.

—Aucun danger ne menace mademoiselle de Savernoy. Le citoyen Gracchus passe toujours pour le plus chaud patriote de sa section.

—Pauvre Duquis, ! comme il doit avoir peur !

—Et toi Baptistin, as-tu quelque chose de nouveau à me dire.

—Le greffier en chef du tribunal m'a promis sa protection auprès du citoyen Fouquier Je l'ai aidé dans un travail presse, ce qui m'a mis complètement en faveur. Il m'attend aujourd'hui.

—Et cet infâme Obrier ?

—Oh ! M. le marquis, il est bien puissant.

—Cela ne m'étonne pas ; c'est le règne des scélérats.

—S'occupe-t-on de nous ?..fit le marquis qui venait de s'assoir.

—Beaucoup, M. le marquis.

—Sait-on quelque chose de précis ?

—Ce que j'ai pu entendre est très-vague Du reste, on parle tous les jours de tant de complots chez le citoyen accusateur, que c'est à ne s'y pas reconnaître.

—Tant mieux ! interrompit le marquis de Savernoy.

Et il se prit à réfléchir.

Les deux serviteursdebout devant lui étaient silencieux.

—France, murmura le vieillard à voix basse en se prenant le front à deux mains, c'est la dernière carte sur laquelle va se jouer ta destinée. Il se leva.

—Allons, mes enfants, redoublons de surveillance et d'ardeur. Crépaux, je me fie à toi pour toutes les précautions à prendre : notre réunion de ce soir sera dans la maison de la rue de la Corderie ; c'est la plus sûre. Il faut laisser reposer quelque temps la rue Saint-Jacques ; que tous les hommes soient leur poste, toutes les armes chargées. Les mots d'ordre et de ralliement sont : *Vaillance* et *Victoire*.. Toi mon vieux Baptistin, il est important que tu retournes au palais de justice. Tu tâcheras de savoir où sont ces papiers dont je t'ai parlé. S'il y avait lieu de nous prévenir de quelque alerte imprévue, c'est à la rue de la Corderie que tu iras tout droit. Epie, écoute et interroge si tu peux.

Quand le marquis de Savernoy fut seul, il retomba dans ses profondes méditations.

Il laissait sa pensée agitée et brûlante emprunter le langage de ses lèvres et parler tout haut dans le silence qui l'entourait. C'était comme ce murmure indécis que la mer apporte avec la vague qui se traîne sur les galets du rivage.

—Oui, disait-il, il faut se hâter, car le hasard des événements semble s'attacher à déjouer nos projets les mieux calculés ; la mort gîne autour de nous, et chaque jour fait tomber un des rares soldats de notre pauvre armée. Le moment est favorable ; les voilà déchaînés les uns contre les autres, occupés à se déchirer entre eux. En approchant du moment décisif je sens malgré moi mon cœur qui tremble. Courage, mon cœur !.... Courage donc !.... L'heure de la délivrance va peut-être sonner.

Oui, le vieux gentilhomme avait raison, les bêtes féroces étaient démuselées.....

.....

(Suite au prochain numéro.)

CURIEUSE INVENTION.—M. Paul Montessuy a exhibé et expliqué hier matin, au no. 161 Broadway, les plans d'un nouveau navire de son invention, auquel il donne le nom de *selfe-nover and ship-ship*. Il n'y a dit-on d'autre moteur qu'un système basé sur l'attraction terrestre combinée avec la résistance offerte par la densité de l'eau. Un bâtiment de 300 pieds de long sur 120 pieds de large, construit d'après ce principe, ne coûterait que $8,000 et pourrait traverser l'océan avec une vitesse moyenne de 50 milles à l'heure soit deux jours et demi.

—Depuis l'établissement du cable à travers l'Atlantique Napoléon télégraphie journellement à l'empereur du Mexique.

On rapporte de plus que le patronage du cable est si grand que la compagnie vent en hausser les prix.

—Il est r

D PAIN-KILLER
VÉGÉTAL DE
PERRY DAVIS,
ANCIEN PRIX.
CURATIF DU CHOLERA DOULEU D'INTESTINS
Méfiez-vous des contrefaçons imitations de nulle

COURRIER DE ST.-HYACINTHE

VENDREDI, 7 SEPTEMBRE 1866.

Nous commençons avec ce numéro la reproduction d'un ouvrage de M. Rameau sur la situation religieuse des Provinces Britanniques du Nord de l'Amérique.

Nous recommandons fortement à nos lecteurs, cette étude soigneusement écrite. L'auteur est bien connu en Canada. Il a même demeuré dans notre pays pendant 2 ou 3 ans. Ce séjour parmi nous lui a fourni l'occasion d'étudier nos institutions et leur mode de fonctionnement. Notre titre de Canadiens, de descendants des Français, lui inspire le plus vif intérêt.

Il aime le Canada, et déjà à plusieurs reprises, il lui a consacré ses veilles, comme l'attestent divers écrits qu'il a publiés sur notre pays.

A l'époque de son voyage, il examina nos statistiques, et les prenant aujourd'hui pour point de départ, il démontre de la manière la plus évidente, que le Catholicisme en Canada ne doit pas redouter l'avenir, parcequ'il possède en lui-même le principe de sa force, et que son extension est ici indépendante de toute autre cause.

La question de l'arbitrage impériale, qui a déjà eu de tués sous elle un homme d'Etat, « moins puissant que l'effort de la tempête » et un journaliste d'esprit, occupe de nouveau l'attention des journaux de l'opposition : chacun a son point de vue, chacun chante sur le ton qui lui est propre. Le concert n'est pas très régulier. L'un, attaque la question par toutes ses faces et jette le haut cris : on voit qu'il caresse son fétiche. L'autre, écrit avec beaucoup de calme, et son chant est un murmure que l'on entend à peine : il parle pour faire comme les autres.

La députation que les Provinces Maritimes ont envoyée en Angleterre et le prochain voyage de Mr. Galt à Londres, voilà ce qui donne l'occasion aux organes de l'opposition de crier bien haut que, dans l'acte impériale qui mettra en force le projet de Québec, le gouvernement anglais introduira plusieurs clauses dont le Canada Français subira tout le préjudice.

Mr. Galt a le don d'être le sujet des appréciations les plus différentes les plus opposées. A la veille d'un voyage qu'il a déjà fait en Angleterre nos bons journaux rouges ne cessaient de dire qu'il dépensait inutilement l'argent de la Province attendu que son influence était absolument nulle auprès des hommes d'Etat de la mère-patrie. Aujourd'hui les choses sont changées. M. Galt est un homme très important, dont l'influence se fait sentir au palais de Windsor, et que l'on se fera un devoir de consulter avant de sanctionner le projet de Confédération.

Quand aux Délégués des Provinces Maritimes, on sait parfaitement quels sont leurs principes. Ils formaient partie de la Convention de Québec, ils ont travaillé eux mêmes à l'élaboration du projet d'union des colonies anglaises ; ils tiennent au projet de Québec. Ils sont les représentants de notre politique autant que de celle de leur propre pays. Comment croire qu'ils travailleraient à la mutilation du monument qu'ils ont élevé de leurs mains.

Les journaux de l'opposition ne sont peut-être pas sérieux dans l'expression de leurs craintes, ils parlent de l'arbitrage impériale parcequ'ils doivent parler de quelque chose. Il faut bien que leurs colonnes se remplissent et ils critiquent machinalement avec l'esprit d'habitude du galant qui fait sa moustache.

M. Brown est en grande fureur. Tombé du trône qu'il s'était élevé lui même, il mord aux pieds ceux qu'autrefois il avait sous ses ordres.

Le *Globe* ne regarde pas aux moyens. Ses insinuations les plus odieuses les accusations portées à la légère, les calomnies même sont ses armes ordinaires. Il est dans ses beaux jours ; il en appelle encore aux préjugés et aux fanatisme des Haut-Canadiens.

M. Brown fait l'effet d'un homme ivre ou furieux qui frappe tout ce qui l'entoure sans à propos et sans raisons.

M. Brown se voit presque complètement ruiné en politique.

Il veut aujourd'hui tenter un dernier effort ; il a mis sa dernière obole au jeu.

Il lutte avec acharnement surtout à l'heure où l'on annonce l'apparition d'un nouveau journal qui sera l'organe du parti réformiste en Haut Canada.

Si ce journal réussit à miner la grande influence du *Globe*, M. Brown se trouvera tout à fait désarmé : ce sera un jouteur dont les dignités n'auront plus à craindre l'organe à cent bouches. Le parti réformiste sera définitivement réorganisé sous un nouveau chef.

Quoique le projet de Québec fasse disparaître meme l'occasion de difficultés religieuses, nous devons nous réjouir de ce que, au moment d'entrer dans une nouvelle ère, M. Brown, ce fanatique entre tous, cet homme dangereux, qui a toujours mis des obstacles au fonctionnement de notre constitution, ait déjà vu sa propre déchéance.

L'entente cordiale qui existe entre les nouveaux chefs du parti réformiste et l'hon. John A. McDonald, le chef du parti conservateur en Haut-Canada, est du meilleur augure pour nous ; elle nous assure que M Brown aura toujours et sans cesse de rudes combats à soutenir dans sa propre province et qu'ainsi il ne pourra porter la lutte chez ses voisins.

La Minerve continue à confirmer les craintes des partisans sincères de l'économie des deniers publics et de la dignité nationale. Elle affirme de plus en plus carrément que le Bill Langevin est une mesure bonne en soi, et que notre future Législature locale devra l'adopter comme acte de simple justice envers les Protestants du Bas-Canada.

Elle dit dans un de ses derniers numéros :

« Il est de fait que le projet de loi de « l'Hon. M. Langevin rencontrait l'approbation de la majorité de la représentation « canadienne française, *même en dehors de « toute considération se rapportant au « Haut-Canada ou au ministère ;* les « conservateurs l'auraient adopté pour *ce « qu'il valait par lui-même.* »

De cette assertion nous doutons beaucoup ; pour dire le mot, nous la croyons complètement erronée. Nous croyons et nous avons toujours cru que le parti conservateur n'avait jamais été et ne serait jamais disposé à faire aux Protestants du Bas-Canada des concessions qui nous imposeraient un surcroit de dépenses, qui seraient, à un certain point de vue, contraire à notre dignité, et qui malgré cela, seraient pour nous sans aucun profit, non plus que pour les Catholiques de la province-sœur.

Au reste, la *Minerve*, avec toute sa sagesse, n'a pas le don de prophétie et il est bon de se rappeler que les faits et gestes de notre future législation locale seront les faits et gestes d'*agents libres ; par conséquent*, ce serait chose oiseuse que de discuter d'avance leurs décisions. On devrait pourtant ne pas oublier que nous avons affaire à des hommes qui n'accordent jamais aux Catholiques que ce qu'ils ne peuvent plus absolument refuser : à des hommes qui, malgré leur fanatisme et leur injustice invétérée, n'ont cependant jamais eu à se plaindre de nous.

Leur promettre quelque chose de plus, n'est-ce pas leur dire : " Vos craintes vis-à-vis de nous sont justes ? "

Le *Courrier* est prêt à leur accorder leurs demandes ; *mais pour obtenir* la pareille en faveur des Catholiques du Haut-Canada.

Affaire Lamirande.

La presse rouge de Montréal fait beaucoup de tapage, par le temps qui court, à propos de l'extradition de ce grand faussaire, qui vient de s'effectuer ces jours derniers. Son Honneur le Juge Drummond, oubliant plus que jamais, la haute dignité dont il est revêtu, s'est abaissé jusqu'à se mettre de la partie, et à s'efforcer de soulever l'opinion publique contre le gouvernement, de concert avec les journaux démocrates. Suivant eux l'Exécutif serait intervenu dans les délibérations de la Cour, et Son Excellence, en signant le warrant d'extradition, aurait commis un acte de violence, de tyrannie : M. Cartier, bien entendu, ne manque pas d'avoir sa part dans toutes ces accusations déloyales et ridicules.

Pourtant pour quiconque examine la question sans préjugés, il est facile de reconnaitre que le Gouverneur n'a fait en cette occasion que juste ce que lui prescrivait son devoir.

Lamirande, traduit devant un magistrat suivant la loi, est trouvé coupable ; toute la procédure s'est faite régulièrement et suivant la loi ; aussitôt après la conviction de l'accusé, les représentants de la Banque de Poitiers s'adressent au Gouverneur pour avoir un warrant d'extradition suivant la loi, afin d'expédier le prisonnier par le prochain steamer, qui doit partir au bout d'une journée ou deux. Son Excellence, suivant la loi, signe le document qui arrive à Montréal est signifié à qui de droit, le géôlier remit le prisonnier, qui est de suite transporté à Québec et embarqué sur le navire en question.

Comme on le voit, il y a certainement eu de la précipitation ; mais rien n'obligeait le Gouverneur à retarder l'émission de son warrant, ni les agents de la Banque volée à attendre encore plus longtemps pour faire punir le coupable : d'autant plus que le gaillard leur avait déjà joué un tour à New-York, qui était loin de les porter à avoir vis-à-vis de lui des déférences qu'aucune loi au monde ne leur prescrivait.

Voyons à présent qui dans cette affaire a porté atteinte aux lois, par conséquent à la justice. Les défenseurs de Lamirande, aussitôt après sa condamnation, prévoyant ce qui allait arriver, et ne désespérant pas encore tout à fait de leur cause, tâchent de trouver un juge plus clément, et surtout plus avocat que n'était celui qui avait si justement condamné Lamirande : ils se rendent auprès de M. Drummond, ils ne pouraient mieux s'adresser, comme la suite le prouve. Son Honneur se rend à Montréal, épouse la cause de Lamirande, fait démarches sur démarches et cela dans l'ombre de la nuit, et enfin transmet, en sa qualité de Juge de la Cour Superieure, un ordre au géôlier de ne livrer la personne, quelque soit la nature du warrant qui pourrait être en sa possession.

Comme on le voit, il vient se mettre en révolte directe contre le gouverneur ; car il n'était pas sans savoir que ce dernier expédierait son warrant immédiatement, vû les circonstances que nous avons mentionnées plus haut. Il reste au lecteur à juger si les journaux rouges sont bien fondés à déclamer avec M. Drummond contre l'Exécutif pour avoir violé les lois, avoir *fait un coup de main dans le but d'enlever illégalement* Lamirande.

Pour conclure, nous dirons que s'il y a eu des lois de violées dans cette affaire, ce sont celles qui prescrivent la decence et la réserve aux membres du Banc en de semblables circonstances : pour ce qui est des criailleries de la presse démocrate, on y est habitué.

L'affaire de Lamirande dont nos lecteurs ont pu suivre les détails sur le *Courrier* occupe beaucoup l'attention publique a Montréal. Les journaux de l'opposition se passionnent d'une manière scandaleuse pour ce grand criminel, coupable d'un vol de 700,000 francs, et la conduite du Juge Drummond est critiqué vivement.

Pour notre part nous ne tenons pas à savoir si, durant cette affaire et durant sa visite un peu étrange à la prison au milieu de la nuit, M. Drummond était "sobre comme un Juge." Mais ce qui intéresse beaucoup le public c'est de savoir si le parti libéral a réellement décidé de faire cause commune avec tous les voleurs et les vauriens des pays étrangers qui viendront sur notre sol pour fuir la justice.

Le *Pays* dit : " Il faut avoir recours a tous les moyens, car *nous sommes menacés dans Lamirande*, s'il n'y a pas de justice pour *lui*, y en aura-t-il *pour nous*."

On dirait que l'écrivain est coupable de quelque vilaine fredaine et qu'il cherche, en interressé, à élargir le cercle des moyens de protection que nos lois accordent à l'accusé. Il s'identifie avec ce Lamirande avec tout le sang froid d'un organe de parti, toujours certain de représenter fidèlement les opinions de ce parti

Nous doutons cependant que dans cette circonstance le *Pays* ait été fidèle organe : Nous connaissons plus d'un de ses lecteurs à St. Hyacinthe qui ne voudrait pas dire : Je suis menacé dans Lamirande.

Les élections qui doivent avoir lieu prochainement aux Etats-Unis, ont le privilége d'agiter considérablement les populations. Ce n'est au reste qu'une reproduction de ce qui se passe ailleurs en pareilles occasions.

La convention de Philadelphie, où la politique conciliante du Président Johnson a été approuvée si hautement, n'a été que la première de ces assemblées politiques qui ont été convoquées depuis.

Des *meetings* politiques se sont organisés dans toutes les parties de l'Union où doit se faire la lutte électorale.

Les deux partis, conservateurs et radicaux, travaillent avec ardeur à se rallier des partisans.

Les premiers représentent les idées *modérées*, la justice, et sont prêts à reconnaître au Sud les droits dont il doit jouir comme formant partie de l'Union, et consentent à admettre leurs représentants au congrès ; les radicaux au contraire, représentent ces idées d'exclusivisme dont on veut frapper les citoyens du Sud qu'on persiste à vouloir appeler des "rebelles," ce qu'ils veulent, c'est l'anihilation complète de l'influence des Etats du Sud en matière politique. Tandisque les conservateurs ont l'équité et la raison de leur côté ; on s'aperçoit facilement que les radicaux n'ont d'autres mobiles que la haine et des jalousies de section.

Le Président Johnson est le chef des premiers. Les seconds marchent à la remorque d'hommes comme Stanton et Summer ; des hommes à idées extrêmes et qui n'ont jamais connu la modération ni même soupçonné peut être quelles peuvent être les funestes conséquences de la mise en pratique de leurs doctrines.

On conçoit que l'inauguration d'une telle politique serait on ne peut plus désastreux pour les Etats-Unis. Ce qu'il faut aujourd'hui à ces pays, c'est une prompte réorganisation ; alors seulement, ils pourront espérer revenir à leur ancienne prospérité. Mais si les ennemis de cette politique restauratrice triomphent et arrivent au pouvoir, la discorde, de nouveaux troubles seront les conséquences de l'oppression qu'ils voudront exercer.

Les hommes modérés comprennent que Summer et ses partisans ne sont pas faits pour sauver leur patrie des dangers qui la menacent, et ils les redoutent en conséquence.

Leurs efforts tendent à affermir la politique inaugurée par le Président Johnson. Confiants en la bonté de leur cause, ils croient au triomphe de leurs principes.

On doit avouer que les apparences leur sont en effet favorables.

La convention de Philadelphie, en proclamant qu'elle approuvait la politique du Président, et qu'elle la soutiendrait, à eu pour effet d'exercer sur les esprits une influence salutaire.

Dans toutes les assemblées subséquentes, des résolutions rédigées dans le même sens ont reçu une chaleureuse approbation.

Ces faits nous donnent lieu de croire que les radicaux subiront la défaite qu'ils méritent et que le pouvoir leur échappera encore pour cette fois-ci.

Jusqu'à ces derniers temps, on a cru qu'il n'y avait pas d'autres marchés possibles pour le Canada que les Etats-Unis ; et cette idée était devenue si générale, qu'on avait fini par croire dans certains cercles que nos voisins nous faisaient une véritable faveur, en venant chercher nos produits. Eux-mêmes étaient tellement bien persuadés de la chose, qu'en nous refusant un nouveau traité de réciprocité, ils étaient certains de nous mettre dans un grand embarras et de nuire considérablement aux changements politiques projetés, relativement à l'administration politique des Provinces Britanniques. Heureusement, tout le contraire en est résulté. L'abrogation du traité nous a forcé à chercher de nouveaux débouchés pour l'exportation de nos produits. Une délégation a été nommée à cet effet, et déjà nous apercevons les résultats de la mission de nos commissaires.

Notre commerce en ce moment subit en effet une espèce de révolution qui, croyons-nous, produira d'excellents effets. Ce changement survenu dans nos relations avec les Etats Unis nous éloigne de l'annexion politique, vers laquelle menaçait de nous conduire l'annexion pour les fins commerciales. Nous serons désormais plus independants de nos voisins, qui seront obligés de venir comme par le passé, chercher chez nous ce dont ils auront besoin, comme nos animaux, notre laine et nos grains. C'est ainsi que le rôle va se trouver changé.

La lettre de M. Duplessis que nous publiions dans un de nos derniers numéros, a causé une profonde sensation dans le haut commerce, et il songe sérieusement à profiter des aperçus fournis par cette lettre. De son côté, le gouvernement a sagement résolu de prendre vigoureusement l'initiative ; il vient de nauliser un vaisseau qui devra partir le 8 du courant pour la Havane

Dès ce moment, l'on peut considérer les relations commerciales entre le Canada et les Indes Occidentales comme établies. Il ne reste plus aux grands établissements qu'à suivre la forte impulsion qui vient d'être donnée, et à profiter des avantages que leur offrent ces nouveaux débouchés.

Nos commerçants songent aussi à utiliser les Provinces d'en bas.

Le *Trade Review* nous dit qu'un grand nombre de Canadiens intéressés dans le commerce de fleur, ont visité St. Jean du Nouveau-Brunswick, et ont pu constater qu'il y avait là de bons profits à faire. Aussi se sont-ils décidés à expédier vers ces lieux autant de fleur qu'il leur sera possible.

Des arrangements pris dernièrement par M. Brydges pour établir une ligne directe entre le terminus actuel du Grand Tronc—Portland—et les ports des Provinces Maritimes, vont faciliter les communications entre le Canada, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse. Nul doute que les commerçants profiteront largement de ces avantages, en attendant qu'ils en aient obtenus de plus grands par la construction du chemin de fer intercolonial. Ce qui ne tardera pas à se faire, si l'on en juge par les extraits suivants que nous lisons dans les journaux de Londres :

« Il est entendu que l'on est venu à un arrangement entre le gouvernement anglais et les delégués de la Nouvelle-Ecosse et du Nouv.-Brunswick, avec le consentement du gouvernement canadien, sur les détails de la confedération de l'Amerique anglaise du Nord, et sur la garantie impérial pour la somme nécessaire au chemin de fer intercolonial. Cette garantie a été promise successivement par lord Gray en 1851, par le duc de Newcastle, dans sa dépêche du 12 avril 1862 et par M. Cardwell, dans sa dépêche du 17 juin 1865 ; mais cette garantie dépendait du consentement des provinces à la *confederation, que la nouvelle-Ecosse et le* Nouveau-Brunswick avaient jusqu'a ce jour refusé de donner, et aussi sur une plus forte preuve que la somme stipulée de £3,000,000 suffirait. Toutes les provinces ont maintenant souscrit au projet de confedération, et l'on dit qu'au besoin il sera garanti un contingent de £4,000,000 si la chose est nécessaire. Mais le Canada ayant déjà construit un bout de chemin de fer de 120 milles de Québec aux Trois Pistoles, et la Nouvelle-Ecosse 60 milles d'Halifax à Truro, il ne reste plus que 350 milles à construire, et aux estimations officielles de £7 000 par mille, il est probable que les £3,000,000 suffiront. La garantie primaire doit être donnée par les legislatures provinciales dans les proportions suivantes : 5 douzièmes par le Canada ; 3½ douzièmes par le Nouveau Brunswick, et la même proportion pour la Nouvelle-Ecosse. Certaines rentes doivent être hypothéquées en retour de la garantie impériale supplémentaire, qui, calcule-t-on, mettra les colonies en position d'emprunter à 4 par cent.

« Les délégués ne font que d'arriver ; mais il ne leur reste déjà plus qu'à signer la convention de la confedération et de la garantie pour le chemin de fer intercolonial, et c'est pour cela que lord Carnarvon demeure en ville. La nature du pays où passera le chemin n'est pas telle que la confection du chemin de fer, que l'on va commencer immédiatement, soit une affaire difficile. Il est calculé pour mettre Québec à 18 heures de marche d'Halifax.

Il appert, en même temps, que M. Brydges, le Directeur Gérant du Grand Tronc, en vue d'y remédier autant que possible durant l'intervalle, a imprimé un élan immediat au trafic intercolonial du Grand Tronc, en plaçant deux lignes de steamers de son terminus, Portland, l'une pour St. Jean, N.-B, et l'autre pour Halifax. Dans une brochure qui vient d'être publiée à Montréal, M. Brydges assure qu'il va se faire un grand commerce du Canada, du Maine, Vermont et New-Hampshire avec la Nouvelle Ecosse et le Nouveau Brunswick sur la ligne du Grand Tronc par Portland, avec l'aide de ces steamers, en attendant le chemin de fer intercolonial.

Le grand banquet donné au procureur-général du H.-Canada aura probablement lieu, à Kingston, vers le 6 Septembre. Tout, dans les préparatifs, annonce que cette réunion sera l'une des plus brillantes que l'on ait vues dans cette partie de la province. Nous savons déja que les nombreux partisans politiques de M.J. A. Macdonald, vont prochainement fonder un grand journal qui aura pour mission de contrebalancer l'influence du *Globe*. La conduite de M. Brown, dans ses derniers temps, a soulvé la réprobation de ceux mêmes qui passaient pour ses fidèles partisans. Tel qu'il est, entouré seulement de quatre ou cinq fanatiques de son espèce, sa valeur n'est qu'un vain mot. Pour éteindre le dernier reflet du prestige qui l'environnait autrefois il suffit d'avoir un drapeau qui permettra à ses adversaires de se réunir et de se compter.

L'industrie fait de rapides progrès à St. Hyacinthe. Il y a quelques années, notre ville possédait bien déjà certains établissements d'une grande utilité et conduits avec une intelligence et un dévouement dignes d'éloges. Des tanneries, des moulins, des fonderies, des boutiques de toute espèce, tels étaient ces établissements, rivalisant tous entre eux pour la perfection des ouvrages chacun dans leur genre. Ce zèle à satisfaire les exigences du public, leur a valu un encouragement tel, qu'un bon nombre d'entre eux ont pu supporter les frais de grandes et utiles améliorations ; témoignage certain de leur prospérité.

Depuis, à côté de ces établissements, s'en sont élevés d'autres qui parlent fortement en faveur de ceux qui en ont pris l'initiative. C'est ainsi que nous avons déjà fait connaître les fonderies de MM. Nelson et Chagnon qui sont aujourd'hui dans un état florissant, et capables de répondre à toutes les demandes qu'on pourrait leur faire,

Nous avons aussi, dans le temps parlé du moulin à carder, et à fouler de MM. Barsalou & Dessaulles, qui est d'une grande importance pour St. Hyacinthe, ce moulin est sous la surveillance de M. L. Lapointe.

M. Héribel est également bien connu de nos lecteurs comme ébéniste. On sera bien aise sans doute d'apprendre que ce monsieur vient, pour le plus grand avantage du public de faire des améliorations considérables à sa boutique. Un engin qui fait marcher toutes les machines lui permet de travailler avec la plus grande célérité. L'encouragement devra sans doute répondre au zèle qui anime M. Heribel.

M. Bertrand est aussi un de ces citoyens utiles, dont l'activité et l'esprit d'entreprise doivent fixer l'attention. Outre ses appareils pour broyer le lin, et préparer le bois, (*planing machine*), scie sonde, etc., il possède encore un établissement ou l'on fabrique du vin.

Un établissement plus récent est celui Messieurs Desève et Fils. C'est une fabrique de savon et de chandelles. La qualité des produits qui sortent de cette manufacture assure aux propriétaires un succès complet. Les marchands de la localité doivent les encourager.

Dans quelque temps, nous posséderons aussi une fabrique d'huile de lin, dont M. Alex. Richer, grand connétable de ce district, sera le propriétaire. C'est une pressante invitation aux habitants de la campagne de cultiver cette plante avec soin. Les profits qu'ils réaliseront les dédommageront amplement de leurs travaux Nous parlerons de nouveau de cette fabrique quand la construction en sera terminée et qu'elle sera en pleine voie d'opération. M. Lapré, notre habile machiniste, travaille en ce moment avec activité à son bon fonctionnement.

Nous ne devons pas oublier de mentionner l'établissement de M. Fichet, qui outre ses machines à carder la laine et à moudre le grain possède encore une boutique où les ouvriers peuvent faire blanchir, tourner leur bois avec avantage et économie.

La plus importante de tous ces établissements est une manufacture de chaussures dont les propriétaires sont M. Victor Côté de cette ville, et M. L. Côté, naguère de Québec. Une semblable manufacture est destinée à faire un bien immense à notre localité. Déjà, quoiqu'elle ne soit pas encore au complet, elle peut faire des placements, et reçoit de fréquentes demandes. Quand on connait l'activité qui caractérise les propriétaires de cette manufacture, on peut facilement présager les profits qu'ils vont réaliser dans cette entreprise.

Nous aimons à constater ainsi les améliorations qui se font chaque année dans notre ville. C'est pour nous une occasion de faire connaitre l'esprit d'entreprise qui distingue quelques-uns de nos concitoyens, et de leur adresser les louanges qu'ils méritent pour les services qu'ils rendent à St. Hyacinthe.

La manufacture de MM. Côté à elle seule fera vivre une centaine de familles. On peut juger des autres par celle-ci. Et l'on conçoit que l'établissement de manufactures dans une localité, est la source d'un surcroit considérable dans les affaires commerciales, non pas uniquement parcequ'elles mêmes sont des maisons commerçantes, mais parcequ'elles attirent aussi les gens. Elles donnent de l'importance aux villes qui les possèdent, et celles-ci parconséquent doivent soutient et encouragement à ceux qui se dévouent ainsi pour leurs intérêts.

La somme de $2000 vient d'être mise à la disposition du Collége des Trois-Rivières, par la Corporation de cette ville.

Cette démarche honore l'institution qui jouit ainsi de l'estime de la population au milieu de laquelle elle a pris naissance. Elle honore aussi les citoyens des Trois-Rivières, parcequ'elle démontre qu'ils comprennent dans toute son étendue l'obligation où se trouve un peuple de favoriser ses institutions, et de les soutenir quand elles subissent les épreuves de la mauvaise fortune. Nous surtout, Canadiens, nous ne saurions faire trop de sacrifices en faveur de nos maisons d'éducation, car elles sont les arsenaux de la patrie. Là se fabriquent des armes toutes puissantes contre nos ennemis ; là aussi le jeune homme s'aguerrit, et on lui enseigne à se servir vaillamment de ces armes.

Cour des Juges de Paix.

Le Barreau offre quelque fois des scènes qui sont un déshonneur pour ce corps respectable dans lequel plus que partout ailleurs on devrait trouver de la délicatesse, du savoir vivre, et surtout de la dignité.

Il y a quelques jours deux avocats plaidaient une cause, devant la cour des Juges de Paix, lorsque l'un se levant tout-à-coup de son siége, osa apostropher son confrère d'une manière qui peut convenir à une certaine classe d'individus, mais certainement pas à un homme qui se respecte, en disant : " J'en connais plus que vous en fait de Religion et surtout j'en pratique plus que vous : je ne suis pas un hypocrite comme vous : je ne suis pas un s.... Jésuite comme vous."

Nous ne comprenons pas qu'on puisse s'oublier au point de proferer, devant tout un public et dans le temple même de la justice, des idées semblables et qui sont loin d'être à l'avantage de celui qui a eu le triste courage de les exprimer.

Assimiler les jésuites à des hypocrites n'est pas chose nouvelle parmi la gente démocratiquement ignorante ; mais nous n'avions jamais pensé qu'on eut pu le dire en cour de justice, en termes aussi grossiers. Certes ces messieurs qui présidaient ont dû être peu flattés de cette procédure *extra judiciaire*. Nous aimons à croire que ce n'est dû qu'à un emportement ; mais ça ne revele pas moins, chez quelques membres du barreau un abus bien regrettable des convenances et de la plus commune politesse, et plaise à Dieu que le public de St. Hyacinthe ne soit pas le témoin de si tôt d'une scène qui révolte autant l'esprit que le cœur.

C'est avec peine que nous parlons de la chose, mais notre position nous faisait un devoir de le faire.

L'Emprunt Pontifical.

Nos lecteurs connaissent déjà en quoi consiste cet emprunt. Ils savent que le Souverain Pontife, pour subvenir aux énormes dépenses que lui fait faire la révolution déchainée contre son pouvoir, s'est adressé à la catholicité, dans l'espérance que chaque fidèle se ferait un bonheur de le soulager dans ses épreuves, en autant que leurs moyens le leur permettraient. De la correspondance des catholiques à ses supplications, le Saint-Père attend non-seulement un soulagement sous le rapport pécuniaire, mais encore un adoucissement aux douleurs morales dont son cœur de Père est si terriblement affligé, dans ces jours où il voit tant d'enfants rebelles à sa voix.

Plus sera grand l'empressement avec lequel on répondra à son appel, plus sans doute il éprouvera de consolations. Car il pourra se dire que, s'il y a des défections dans la bergerie, il y a aussi des cœurs qui lui sont dévoués, et qui compatissent aux maux qu'il souffre.

Un journal de Philadelphie, *The Universe*, que nous avons sous les yeux, publie une liste des souscriptions, qui s'élève à près de $150,000.

Cette somme a été souscrite depuis le 20 jusqu'au 25 du mois dernier, et les plus grandes maisons commerciales y figurent chacune pour un montant considérable. Elles ont cru n'avoir rien à craindre à lancer leurs fonds dans cette spéculation ; elles sont au contraire persuadées de l'excellence d'un tel placement. Si dans l'espace de cinq jours, les souscriptions se sont élevées à une aussi forte somme, il est à espérer qu'avant peu, elles réaliseront un fort capital. Un tel commencement, du moins, fait présager beaucoup.

Retraite Pastorale.

La Retraite Pastorale du Diocèse s'est terminée mardi matin. Voici les noms des Messieurs qui y ont pris part.

Archambault L. M., curé	St. Hugues.
Audette F., diacre	St. Hyacinthe.
Bélanger J. B., curé	St. Ours.
Brunet F. X., curé	St. Damase.
Beauregard J., curé	Laprésentation.
Boucher C., curé	St. Liboire.
Browne G J., curé	Dunham.
Blanchard L. C., curé	Ste. Anne.
Balthazard J. M. M.	Ancien curé.
Crevier E., G. V., curé	Ste. Marie.
Crevier Joseph, curé	S. Pie.
Désaulniers L., G. V.	Séminaire.
Durocher Rosèbe	Ancien Curé.
Dupuy J. B., Sen., curé	St. Antoine.
Désorcy Olivier, curé	St. Alexandre.
Dufresne Alfred, curé	Sherbrooke.
Demonthier L. Z. curé	St. Aimé.
Desnoyers Alfred, curé	St Barnabé.
DelaCroix C. A., curé	Cathédrale
Durocher J. B, curé	Ste. Victoire.
Dupuy J. B., Jr., curé	St. Sébastien.
Dufresne Pierre,	Sémiaire.
Girouard L. H. curé	St Simon.
Gaboury J., curé	Milton.
Germain J. E., curé	Ste. Brigide.
Gauthier N. curé	Stukely.
Gendreau E, curé	Waterloo.
Gendron P. S.	Seminaire.
Gigault F., vicaire	Farnham.
Godard M.	Séminaire.
Hardy Naz., curé	St. Roch.
Hardy, Isid., curé	St. Mathias.
Hévey P., curé	St. Jean-Baptiste.
Levesque Elie, curé	St. Ma.e.
Lecours Ed, curé	Notre-Dame
Leclaire B. I., curé	Sanbridge.
Lemay A., curé	Belœil.
Levesque Prosper	Séminaire.
Larue R., Professeur	Séminaire.
Lecomte E. Professeur	Séminaire.
Lasalle Léonard	Evêché.
Monet O., curé	St. Grégoire.
Michon J. D., curé	Roxton.
Michon F. X., curé	St. Ephrem.
McAuley M. curé	Granby.
Mondor F. Z., curé	Dagog.
O'Donnell A., curé	St. Denis.
Ouellette R, Directeur	Séminaire.
Poulin Eloi, curé	Ste. Hélène.
Paré Ludg., curé	L'Ange-Gardien.
Prince Joël	Séminaire.
Poulin Chrysostphe	Evêché.
Refour F., curé	St. Dominique.
St. Aubin T., curé	St. Georges.
Soly J., curé	St. Hilaire.
Tétreau F., Procureur	Séminaire.
Taupier J. S, curé	St. Paul.
Vérounneau J. B., curé	St. Valérien.

Le Canada Musical.

Tel est le titre d'une nouvelle Revue Artistique et Littéraire publiée à Montréal par notre compatriote si bien connu du Monde Musical, A. J. Boucher.

Cette revue paraitra le 1er de chaque mois, et contiendra 16 pages grand 800 de matières intéressantes et très instructives pour les amis de l'harmonie. Le prix de l'abonnement est extrêmement bas, en fin de compte, l'abonnement ne coûte rien, car M. Boucher donne en Prime de la musique pour la valeur du prix de l'abonnement. Chaque abonné en acquittant le prix de son abonnement, $1 par an, aura droit de choisir des morceaux de musique pour sa piastre, dans une longue liste de morceaux publiés sur son premier numéro. Nous souhaitons succès à M. Boucher dans son œuvre.

Pour permettre à nos lecteurs de goûter eux-mêmes de l'Exposé des raisons de ce journal nous en faisons l'extrait suivant : Les deux prédécesseurs auxquels M. Boucher fait allusion, ce sont : L'Artiste dont deux numéros ont été publiés par MM. Stevens Sabatier et Sempé en 1860, et les Beaux-Arts publié par M. Smith et MM. Boucher & Manseau et qui parut 13 mois.

Exposé.

La publication de cette Revue musicale, artistique et littéraire signale la troisième tentative en Canada, dans le cours espace de six ans, pour établir un journal spécialement destiné à répandre, en ce pays le bon gout de la musique et des beaux arts en général.

Peut être les insuccès de nos prédécesseurs auraient-ils dû modérer le zèle imprudent qui nous lance dans la publication de cette Revue, —nous avouons franchement que nous consentons à passer pour téméraire dans notre entreprise. Pourtant sans attacher une importance exagérée à la vertu mystérieuse d'un *troisième essaie*, nous avons foi dans l'entreprise que nous abordons aujourd'hui et le moment nous paraît enfin opportun pour l'établissement, en Canada, d'un organe destiné à unir plus étroitement les membres épars de la nombreuse famille musicale et artistique qui surgit en ce pays et va croissant d'un pas rapide.

Bien que d'une part, notre belle patrie soit jeune encore dans la famille des nations, que d'autre part, la culture des beaux-arts soit l'indice certain d'un civilisation très avancée, il convient néanmoins que nous les appelions à notre aide. Ce siècle si progressite pardonnera à notre louable ambition d'avoir songé, un peu tôt peut-être à revêtir, sous les formes élégantes et recherchées des beaux-arts les signes caractéristiques des nations bien policées et assises sur d'anciennes bases.

Au reste, faisons remarquer qu'en Canada chaque idée spéciale s'est crée, dans la presse un appui zélé et protecteur. La politique y trouve mille échos, dans ces diverses nuances les plus délicates et les plus opposées ; la vérité religieuse et le fanatisme ont leurs organes ; l'éducation veille à ses intérêts par la voie de journaux habilement rédigés dans l'une et l'autre langue ; la médécine, la jurisprudence, et l'agriculture sont également représentées dans la presse : le gouvernement proclame par la voie de la " Gazette Officielle " ; l'esprit la gaité prend ses ébats dans les Charivari, les Bourdon le Figaros, divers ; la littérature indigène à ces franches coudées dans les Foyers, les Revues, les Mémoires et les Soirées ; les écrits étrangers trouvent asile dans l'Echo de la France ; seuls les beaux-arts seraint négligés, méconnus, abandonnés, sans conseil, sans avocat, sans gardiens de leurs traditions et de leurs faits et gestes au milieu de nous.

.....

Pénétré de cette idée, nous venons présenter aujourd'hui au public musical du pays un journal qui a pour but de veiller aux vrais intérêts des beaux-arts,—de contribuer selon ses forces, à leur heureux avancement parmi nous, et de tenir le lecteur au courant des principaux événements les affectant, qui se passeront en Canada et à l'étranger. Nous reclamons en sa faveur l'appui cordial de ceux au moins qu'il intéresse le plus directement.

.....

Situation Religieuse de l'Amérique Anglaise.

PAR E. RAMEAU.

La rivalité des doctrines qui se partagent nos convictions présentes est sans contredit un des plus curieux sujets d'étude que puisse offrir l'esprit humain. Lorsque nous suivons, dans leur luttes intellectuelles, ces consciences divisées par les idées, et cependant rapprochées par les faits, ces principes contraries qui se côtoyent toute la vie et s'efforçant de se surmonter les uns les autres, nous voyons se déployer sous nos yeux les péripéties d'un drame idéal où toutes les facultés de l'âme entrent en scène. La ferveur dogmatique, l'âpreté du raisonnement, l'ardeur de l'imagination sont stimulés tour à tour ; le philosophe qui, malgré la fierté de ses affirmations, cherche toujours, le sceptique travaillé par l'empirisme sous son ironie dédaigneuse, et le bon vulgaire lui-même, plein de curiosité devant les contradictions qui se croisent, personne ne se soustrait à l'intérêt de cet antagonisme !

Cette émulation passionnée où se, dans l'Amérique Anglaise, un attrait d'autant plus vif que, par la force des circonstances, elle s'est trouvée contenue dans de justes bornes, sans que l'emportement de ses ardeurs ait dégénéré en persécution, et l'on peut affirmer que presque aucun incident brutal n'est venu compromettre ce travail si légitime et si intéressant de l'intelligence. Rien n'est donc plus instructif que de suivre cette lutte des croyances où chacune d'elles, agissant en pleine liberté, livrée a ses seules forces, manifeste clairement les aptitudes dont elle est douée et l'action spéciale qu'elle exerce sur l'esprit de l'homme.

Les considérations prennent ici, pour nous, Français, un intérêt tout particulier par les questions de nationalité et de race qui s'y trouvent mêlées et, disons-le de suite, leur résultat n'a rien qui doive nous attrister. Si matériellement nous avons été en Amérique le peuple conquis, moralement et intellectuellement nos Français se sont constamment maintenus en une prééminence à laquelle de nou

par les loyalistes américains, qui se réfugièrent en Canada après la révolution des Etats-Unis Le Gouvernement anglais lui-même prit à cœur ce mouvement d'expansion et fit des efforts souvent considérables pour le favoriser ; il fonda et dota des universités, des collèges des évêchés anglicans ; les sociétés bibliques, d'autres parts se donnèrent rendez-vous sur ce terrain, elles envoyèrent des missionnaires, elles bâtirent des églises et ouvrirent des écoles ; on ne saurait compter toute la finance qui fut jetée au Canada pour la confortable installation des agents de propagande, pour surexciter leur ardeur et accroître leurs moyens d'action. Le zèle national secondait dans cette émulation la ferveur religieuse, on y apportera non pas seulement du luxe, mais de la prodigalité.

Combien d'église sans fidèles, de ministres sans paroissiens et de collèges qui ne virent jamais de classe ! Par un revirement bizarre de la fortune, plus d'un couvent catholique se trouve établi aujourd'hui dans quelques-unes de ces fondations protestantes vendues à l'encan pour cause d'inhabitation prolongée. J'ai eu moi-même occasion de visiter, à Québec, un de ces temples vides, monument de superbe apparence bâti rue du Palais, presque vis-à-vis l'hôtel Russell ; c'était un dimanche, mais en dépit du jour et de l'heure, heure de l'office, jeus lieu d'être un peu embarrassé de ma curiosité ; je me trouvai seul dans l'église vis-à-vis du ministre qui, debout dans sa chaire, prêchait devant les bancs et les pupitres ; à la vue d'un auditeur plus attendu peut-être qu'espéré, le zèle du prédicateur se réchauffa, il parlait avec clémence et ne me quit ait plus des yeux, cette attention concentré sur moi me troublait singulièrement, j'avais entrepris de parcourir les principales églises de la ville, pour profiter du laps de temps où les temples sont ouverts je ne pouvais disposer que de peu d'instants par station ; cependant comment exécuter ma retraite ? je ne voulais point humilier mon prédicateur en me montrant trop pressé dans son sermon, encore moins le froisser en paraissant venir pour me moquer de son isolement. J'étais dans cette perplexité lorsque ses yeux m'abandonnèrent un moment pour se fixer sur les galeries latérales qui occupent le premier étage, des églises américaines ; mon regard suivit le sien et j'aperçus alors dans ce poste élevé trois ou quatre vieilles ladies presque aussi occupées que lui-même à observer l'extraordinaire de ma présence. J'avais moins de souci d'offusquer les ladies, et profitant de cette distraction du révérend, j'opérai vivement ma sortie et je pus poursuivre le cours de mes progrinations.

Tous les temples bâtons nous de le dire ne présentent point une telle solitude, il en est beaucoup qui sont honorablement et religieusement fréquentés, mais toujours par la population anglaise ; la foule en général ne les encombre point et toutes ces amorces tendues au prosélytisme ont amené peu de résultat On peut en dire autant des collèges ouverts gratuitement aux Canadiens-Français, il n'est sorti de ces établissements qu'un petit nombre de sujets ; si l'on décompte les familles Franco-suisses, variété de missionnaires que les sociétés bibliques ont introduit en Canada, c'est à peine si l'on peut constater dans ce pays quelque centaines de protestants français. Voilà tout ce qu'a pu produire un siècle entier d'efforts soutenus par des dépenses qu'il faudrait compter par millions. Mais ce qu'il y a de particulièrement piquant dans l'histoire de ces créations helvético-anglaise, c'est que beaucoup de leurs pensionnaires, à l'issue du collège, restent catholiques ou le redeviennent ; nous pouvons en citer un noble exemple dans M. Cyrille Boucher jeune journaliste canadien d'une plume fort incisive, et qui compte au premier rang parmi les catholiques de Montréal.

Résumons maintenant en chiffres précis le résultat de toutes ces forces combinées : immigration, intervention gouvernementale, action financière et intellectuelle du clergé protestant. C'est en 1813 que nous pouvons pour la première fois opérer un relevé à peu près régulier, de la statistique religieuse du Bas-Canada. En comprenant les supputations de Bouchette avec celle de Montgommery-Martin, nous trouvons à cette époque sur 411,922 habitants, 88,000 protestants et 325,000 catholiques. Ces derniers qui étaient environ 60,000 au moment de la conquête s'étaient donc multipliés sept fois en 70 ans, tandis que, grace à l'importation étrangère, le nombre des protestants s'élevait dans le même laps de zéro à 86,000.

A partir de cette époque, il est facile de constater clairement et officiellement la marche des faits : trois recensements successifs opérés depuis lors serviront, en effet, de base à nos appréciations. Le tableau suivant va nous indiquer, à partir de 1831, le chiffre de la population, celui des catholiques et des protestants, ainsi que la progression des uns et des autres.

Dates.	Population totale.	Progrès de la population.	Catholiques.	Progrès des catholiques.	Protestants.	Progrès des protestants.
1831	511,992	—	425,000	—	86,000	—
		33⅓ 100		34 100		27 100
1841	681,806		572,643		109,163	
		70 100		30⅓ 100		27⅓ 100
1851	886,356		746,866		139,490	
		25⅓ 100		27 100		20⅓ 100
1861	1,110,664		942,724		167,940	

Il ressort, dès la première vue, un fait remarquable : la supériorité constante du progrès des catholiques sur celui des protestants. Cependant ce tableau ne donne point encore une idée parfaitement exacte de la situation ; il comprend, en effet, dans le chiffre des protestants toutes les colonnes du recensement autre que celle des catholiques, et pourtant il est juste d'en distraire tous ceux qui sont portés sous les rubriques *Religion inconnue*, *Religion non constatée*, lesquels ne peuvent pas plus être raisonnablement attribués à une communion qu'à l'autre. Or, si nous faisons la distraction de ces chiffres, qui au dernier recensement s'élevaient à 7,865 individus, la progression des protestants pendant la dernière décade se réduit à 15 ou 16 pour 100, c'est-à-dire à une proportion moitié moindre que celle des catholiques, et inférieure même à l'accroissement naturel par les naissances, lequel varie, en Amérique, de 20 à 30 pour 100 par décade.

Si on examine en détail la statistique des protestants au Canada, cet état de choses s'explique aisément et se montre de plus en plus menaçant pour eux dans l'avenir. Sur 60 comtés et 4 cités que renferme la province, 24 comtés seulement et 3 cités comptent dans leur sein plus de mille protestants : sur ces 24 comtés eux-mêmes, la population protestante ne présente de groupes compacts que dans douze tout au plus ; or, même dans ces districts où ils sont massés, leur progression est partout et uniformement inférieure à celle des catholiques, tandisque, dans les comtés où ils sont en petit nombre, on les voit sensiblement se fondre et se transformer au milieu des familles catholiques qui les entourent. Malgré leur chiffre minime, leur accroissement paraît à peine ; dans certains cantons ils diminuent même au lieu d'augmenter. Les Catholiques exercent donc, partout où ils sont en majorité, une puissance d'absorption qu'ils ne subissent nulle part, quelle que soit leur infériorité numérique ; ils progressent à la fois en gros et en détail. Le protestantisme, au contraire, perdant ses forces par les deux extrémités, s'affaisse insensiblement, et ne figure dans l'ensemble qu'à la faveur de l'immigration dont les couches successives viennent alimenter l'absorption intérieure qui le mine.

Ainsi, après un siècle d'envahissement et de domination, se recrutant constamment au dehors, ayant pour lui les bénéfices de la conquête et de la richesse, le protestantisme, loin de réaliser aucune modification appréciable dans les croyances du peuple conquis, en est venu à ne pas conserver même le profit de l'accroissement naturel par les naissances ; il a décliné d'année en année, à tel point que la progression supérieure des catholiques le déborde presque du double et le réduit à une influence insignifiante dans le mouvement général de la population.

Ce point est donc acquis au débat, que le catholicisme a manifesté au Canada une puissance de conservation et de vitalité toute semblable à la puissance d'expansion qu'il a montrée aux Etats-Unis ; dans l'une et l'autre contrée son développement s'est maintenu supérieur à celui des sectes rivales. Ce développement s'est produit cependant dans les deux pays en des conditions si dissemblables qu'elles peuvent servir à se contrôler réciproquement pour écarter les objections incidentes. Il ne reste donc plus à l'observation d'autre parti que de présumer dans les idées elles-mêmes quelque vertu spéciale d'où dérive la prééminence des uns, l'affaiblissement des autres, nous l'examinerons tout à l'heure.

II.

La situation religieuse du Haut-Canada se présente dans des conditions différentes, et se rapproche sensiblement de celle que nous avons rencontrée au Etats-Unis. Rien n'est plus semblable aux Etats de l'Ouest que le Haut-Canada ; comme dans ces territoires, la colonisation anglo-saxonne s'y est établi toutes pièces sur table rase, c'est l'immigration que a créé ces populations, et qui soutient encore aujourd'hui la rapidité de leur développement.

Au moment de la conquête anglaise, il se trouvait à peine dans cette province quelque postes français ; en 1780 le total de ces colons canadiens s'élevait tout au plus 1,000 ou 1100 âmes presque tous établis sur la rivière de Détroit. C'est dans cette époque que datent les premières immigrations britanniques, mais ce n'est que 50 ans plus tard, en 1831 que nous trouvons des données précieuses sur la statistique religieuse ; on y comptait alors 61,000 habitants, dont 40,000 environ étaient catholiques. A partir de cette époque, le progression devint de plus en plus rapides ; nous joignons ici un tableau où l'on peut suivre aisément sa marche en partie double tant sur l'ensemble de la population que sur le chiffre spécial de ces catholiques :

TABLEAU NO. 2.

Dates.	Population totale.	Progrès de la population.	Protestants.	Progrès des protestants.	Catholiques.	Progrès des catholiques.
1831	261,000	—	221,000	—	40,000	—
		63 100		86 100		96 100
1841	499, "		411, "		78, "	
		100 100		100 100		200 100
		94½ 100		91 100		115 100
1851	952, "		785, "		167, "	
		47 100		44½ 100		55 100
1861	1,396 091		1,137,930		269,141	

Cette statistique appelle naturellement la même observation que nous avons déjà présentée à propos de la province précédente : savoir que l'on doit déduire du chiffre non-catholique ceux qui son recensés sous la rubrique *religion inconnue ou sans indication* ; leur nombre, en 1861, montait à plus de 25,000 ; si nous le décomptons comme il est juste, du bloc des protestantt, 42, l'accroissement de ceux-ci pour 1861 tombe à — — 100 proportion inférieure d'un quart à celle de l'accroissement des catholiques.

La progression de ces derniers conserve donc ici la même supériorité notable que nous avons signalé aux Etats-Unis et dans la province voisine ; mais nos observations dernières ont cela de particulièrement considérable qu'elles reposent non plus sur des indictions, mais sur les données précises et authentiques des documents officiels.

Quelles peuvent être les causes de cette persistance dans la disproportion de l'accroissement ? Il s'en présente naturellement trois : l'immigration extérieure, l'accroissement naturel des catholiques, et enfin l'adjonction ou déléments protestants à la communion catholique. Chacune des trois peut avoir sa juste part d'influence, mais dans quelle proportion s'exerce cette influence, surtout celle de l'immigration, voilà ce qu'il est important de préciser.

Un intérêt d'autant plus vif s'attache à cette question de l'immigration que nous trouvons dans les documents anglais une abondance de renseignements spéciaux qui nous ont fait absolument défaut aux Etats-Unis, et dont il importe d'éclairer la discussion.

Nous ne nous arrêtons point à étudier les effets de l'immigration dans le Bas-Canada ; le nombre des emigrants y est trop peu considérable pour qu'on puisse leur attribuer une influence appréciable. Nous nous permettrons seulement de signaler ce fait, savoir : que la progression du catholicisme s'y montre plus indépendante du concours de l'immigration que l'on ne voudrait en convenir ; car il y conserve la supériorité de sa marche bien que l'immigration soit faible, aussi prééminente que dans les pays voisins où les émigrants surabondent.

Mais c'est dans le Haut-Canada que la question se présente avec toute sa gravité ; l'importance en devent d'autant plus grande que ce pays offre plus de similitude avec les Etats-Unis ses voisins, de sorte que les données fournies par ces documents, ainsi que la portée de nos conclusions, pourraient être appliquées presque directement aux Etats limitrophes de l'Ouest aussi bien qu'au territoire canadien lui Même.

Afin de résumer sous les yeux du lecteur l'ensemble et le détail des faits nécessaires à nos appréciations, nous allons énoncer ici le chiffre comparé des étrangers domiciliés dans le Haut-Canada au moment des trois derniers recensements.

TABLEAU NO. 3.

NATIFS ETRANGERS DANS LE HAUT-CANADA.

Date.	Natifs d'Angleterre.	Natifs d'Ecosse.	Natifs d'Irlande.	Natifs des Etats-Unis.	Canadien.-Français.
1842	43,009	43,033	82,788	34,738	14,767
1851	82,689	75,811	176,267	43,722	26,417
1861	114,290	98,783	191,231	50,000	33,287

Les autres nationalités n'offrent que des chiffres relativement peu considérables ; nous noterons particulièrement que l'immigration allemande, à laquelle on attribue une action si forte sur le progrès catholique aux Etats-Unis, ne répond point à ces présomptions dans le Haut-Canada ; il n'existait en 1861, dans la Province, que 23,500 individus natifs d'Allemagne, et les statistiques montrent clairement que plus de la moitié d'entre eux sont luthériens.

Si maintenant le lecteur veut se reporter au tableau No. 2 page 676, il lui sera facile, en le collationnan avec le tableau ci-dessus, de se rendre compte de l'influence de l'immigration sur le mouvement général de la population et sur le mouvement spécial des catholiques. La première impression qui résulte de cette étude, c'est que l'immigration diminue sensiblement d'une époque à l'autre, surtout parmi les irlandais, qui, de 1842 à 1851, s'était accru de 94,000 individus n'a gagné que 15,000 âmes de 1851 à 1861. Une réduction analogue s'observe pour toutes les origines, mais celles-ci est sans proportion avec les autres. C'est pourtant ce renfort de l'Irlande qui doit supporter le plus fort contingent extérieur à l'accroissement catholique ; si ce dernier, en dépit de cette diminution, a continué sa marche ascendante, l'importance de ce contingent extérieure est donc très-secondaire ; mais cet accroissement n'a pas seulement continué, il a conservé une supériorité marquée sur celui de toutes les autres communions, quoique la diminution de leurs éléments d'immigration aient été pour celles-ci bien moins sensible. Il faut donc conclure, par nécessité logique, que le catholicisme trouve dans le pays lui-même, en compensation des immigrants qui diminuent, quelques moyens particuliers d'accroissement qui soutiennent sa progression.

Il convient cependant, d'approfondir, cet examen ; considérons l'immigration et ses effets sur une plus large échelle, et voyons comme elle opère dans son ensemble. Qu'avons-nous trouvé dans les statistiques d'origine ? C'est que la puissance absolue de l'immigration s'amoindrit d'année en année, et que sa puissance relative s'affaiblit plus encore, puisque ses effets sont de moins en moins sensibles sur la population qui s'augmente sans cesse. Il est donc évident que si le catholisme, dans son développement, est favorisé plus spécialement que le protestantisme par le concours des immigrants, la décroissance de l'immigration aurait dû altérer plus sensiblement la progression des catholiques que celle des protestants. C'est cependant, ce qui ne se montre pas, et la statistique religieuse (tableau No 2.) constate dans leur mouvement relatif des fluctuations égales de part et d'autre. De 1851 à 1861, la progression diminue de chaque côté dans la même proportion : elle faillit d'un peu plus de moitié sur toute la ligne, et le catholicisme conserve en débit des circonstances, la prééminence relative de son accroisement ; il ne semble donc point que l'immigration soit plus profitable aux catholiques qu'aux protestants.

Bien plus, en descendant dans un examen minutieux des faits, on aperçoit que si quelques sectes se montrent plus sensibles, plus intimement liées aux oscillations des extérieurs, ce sont les sectes protestantes sur une période assez large, sur un laps de 20 années ; en 1842 l'écart entre l'accroissement des catholiques et celui des autres communions est figuré par les nombres 96 à 86 p.c. et, en 1861 ce même écart se place entre 55 et 44½ p.c. En apparence, ces deux écarts sont presque semblables, mais il n'échappera à personne qu'une différence de 10½ p. c. dans un mouvement de 44 à 55 est relativement bien plus forte que celle de 10 p. c. entre 86 et 96, et il arrive au rebours des préventions généralement répandues, qu'en poussant les calculs à leur dernière rigueur, on trouverait la progression des protestants plus intimement liée que celle des catholiques à l'échelle mobile de l'immigration.

Nous commençons donc à toucher du doigt combien il en faut rabattre l'influence majeure excessive, en quelque sorte, que plusieurs veulent attribuer à l'affluence extérieure sur le développement extraordinaire du catholicisme ; mais pour compléter cette discussion nous voulons encore reprendre la question sous un autre point de vue. Nous avons étudié les effets de l'immigration dans l'ordre du temps, observons là maintenant dans sa répartition, c'est-à-dire dans l'ordre des lieux.

Parmi les cinq dioceses que renferme le Haut Canada, celui dans lequel les immigrants affluent en plus grand nombre est incontestable celui de *Sandwich*, situé tout à fait à l'Ouest de la province ; l'accroissement de sa population a été 70 p. c. en dix ans. La progression catholique devrait donc s'y montrer plus forte que partout ailleurs en admettant que l'immigration soit la cause essentielle de ce progrès ; cependant les statistiques nous apprennent tout au rebours que ce diocèse est celui où les chiffres de la progression des diverses communions se rapprochent le plus sensiblement.

TABLEAU NO. 4.

1851 à 1861	Diocèse de Sandwich.	Les quatre autres Diocèses du Haut Canada.
Accroissement des Catholiques....	75 100	63 100
Accroissement des Protestants....	69 100	33 100

C'est donc sur ce point où l'immigration est la plus considérable et la plus affluante que les progrès du catholicisme sont le moins sensibles, et c'est la précisément où le protestantisme dans sa marche se rapproche le plus de la sienne.

Il nous serait facile de pousser plus loin ces recherches ; quelque soit le sens dans lequel nous ayons retourné les faits, ils nous ont constamment ramené cette conclusion ; que le catholicisme, dans son développement, ne doit à l'immigration aucun avantage qui lui soit spéciale ; là où elle diminue n'a pas moins point plus affecté qu'aucune autre secte ; là ou elle abonde, ses progrès n'en paraissent point plus gonflés. Une inévitable logique nous conduit donc à affirmer : que les benifices tirés par le catholicisme, de l'affluence extérieure sont seccadaires ; que les communions protestante en recueillent les mêmes profits sinon plus encore, qu'il fut enfin chercher nécessairement ailleurs la cause efficiente de la supériorité relative que le Catholicisme montre partout en Amérique sur les autres communions chrétiennes.

Il semble au contraire, que les conditions de son progrès soient d'autant plus favorables qu'il se trouve moins mêlé au trouble un peu incoherent des etablissements nouveaux. Déjà nous l'avons observé aux Etats Unis ; c'est quand la population a repris son assiette avec les habitudes calmes et honnêtes d'une vie moins agitée que la marche ascendante du catholicisme se montre plus accentuée et plus solide.

Nous avons eu l'occasion d'indiquer alors comment se produisent ces revirements qui transforment les populations par un travail long, patient, presque insensible ; nous avons même cité comme exemple un comté du Haut-Canada, celui de Glengarry ; nous pourrions aisement, les statistiques à la main, multiplier de tels exemples ; autour de Glengarry, les comtés de Lanark Stormont, etc, présentent la même physionomie peuplés par des colonies écossaises au commencement de ce siècle, et ne recevant plus qu'un très faible contingent d'immigrants, ces districts ont vu consciemment la progression des éléments catholiques dépasser celle des protestant

Ce phénomène se retrouve partout en arrière du 1er flot de l'immigration, quand les émotions qu'elle entraîne comencent à s'apaiser ; c'est ainsi que dans les diocèses de Toronto et d'Hamilton où l'affluence des colons était énorme il y a vingt ans, le maximum relatif de la progression catholique n'a été atteint que dans ces dernières années)de 1851 1861 l'accroissement ayant été de 95 p. c. pour les catholiques et seulement de 42 p. c. pour l'ensemble de la population.) Dans ce même temps, au contraire et par une singulière bascule, l'importance et la proportion de ce mouvement était beaucoup moindre dans le diocèse de Sandwich où la foule des immigrants s'était trans portée en masse ; il ne s'y trouvait qu'un écart de cinq pour cent entre le progrès des catholiques et celui de la population totale.

Le Bas Canada nous présente des séries de faits entièrement identiques : il s'y trouve quelques comtés presque exclusivement anglais, colonis il y a quatre-vingts ans par les loyalistes américains et par des colons attirés d'Angleterre par le gouvernement britannique ; Les habitants de ces districts ont depuis longtemps complété une installation définitive, l'immigration y est presque nulle ; or, c'est là précisément où l'on rencontre les développements les plus rapides et relativement les plus notables du catholicisme dans cette province. Nous pourrons citer ici les comtés de Stanstead, de Missisquoi, Brome, Argenteuil, Compton, etc., etc, et que l'on ne prenne point le change, nous avons eu soin d'écarter le contingent qu'aurait pu fournir les paroisses françaises qui sont voisines ; grace aux soins particuliers qui distinguent la statistique de ce pays nous avons pu suivre facilement le mouvement des catholiques d'origine anglaise en les dégageant de tout autre, et nous avons constaté que, de 1851 à 1861, ces catholiques anglais s'étaient accrus dans les comtés sus-désignés depuis 90 jusqu'à 400 pour 100.

Cependant, l'accroissement naturel par l'excédant des naissances ne dépasse pas en Amérique 25 à 30 pour 100, et l'immigration est ici à peu près étrangère à ce progrès ; si les catholiques se sont multipliés au sein de ces populations stables et désormais attachées au sol qui les a vu naître ils ne le doivent qu'au nombre des adhérents qui se joignent spontanément à eux. Bien loin que l'immigration soit le point d'appui essentiel du catholicisme, il faut donc convenir que c'est dans la maturité réfléchie des populations solidement assises qu'il rencontre les conditions les plus favorables de son progrès. C'est quand l'homme est calmé, quand il a repris la plénitude de sa réflexion et de sa puissance intellectuelle, que, dans ces sociétés nouvelles, il compare et choisit parmit les milles sectes qui l'entourent ; c'est alors aussi que les besoins de son esprit et de sa consience, mieux satisfaits sans doute par l'enseignement catholique, le ramènent à cette Eglise dont ses pères ont été autrefois séparés plutôt par les violences royales que par leur propre mouvement. Mais il ne suffit pas de constater de tels faits il est bon de faire sentir comment ces transformations s'opèrent et de modifier, en une compréhension raisonnée, ce qu'il y aurait de trop brutal dans les convictions que la nudité des faits impose à l'esprit.

III

Parmi les critiques de l'Idée religieuse, les plus subtils et les mieux avisés, procédant avec menagement, ont souvent accusé les sacerdoces de tout temps et de toute secte, non point tort à fait d'enseigner l'erreur brutale, mais de vouloir tenir une portion de la vérité à l'état de monopol ; usant d'abord de ce fragment de vérité pour asseoir leur doctrine et leur puissance dans la conscience humaine, puis se servant de monopole pour immobiliser cette puissance, à l'abri de la concurrence et du progrès. En un mot ces critiques considèrent le sacerdoce et les religions comme une manière de sectes philosophiques bien organisées qui entretiennent les peuples dans un état mitoyen entre la vérité et l'erreur, entre l'ignorance et le savoir donnant au vulgaire la connaissance dogmatique et superficielle ; plusieurs même ont poussé le raffinement de leur indulgence jusqu'à excuser les castes sacerdotales, en faisant la théorie des avantages que cet état ambigu de l'intelligence a pu produire à certaines époques données.

C'est une manière ingénieuse d'expliquer ce qu'on ne peut nier : l'empire des idées religieuses sur l'homme et la continuité persistante de leur influence ; on rejette sur l'habilité des organisateurs ce qui appartient aux lois générales de l'humanité, et l'on éclipse les nécessités même de notre tempérament derrière quelques incidents de circonstance ; ceci est fort habile ! Mais si ces théories peuvent avoir eu, quelque part, apparence de fondement, l'histoire du clergé catholique en maints endroits, et notamment en Amérique, leur donne par les faits un cruel démenti.

Ce fut, en effet, par le plus grand développement possible de l'intelligence que l'Eglise du Canada entreprit de soutenir la lutte contre le protestantisme. Elle prodigua sans compter l'instruction, culture de l'esprit et les discussions rationnelles, devançant ainsi dans l'esprit de ses fidèles les récriminations vieillies et les controverses dénaturées qui forment le fonds commun des aggressions protestantes. Là, comme partout ailleurs, elle a vulgarisé cette éducation simple et large qui s'appuie sur le travail de l'Humanité tout entière ; dans ses écoles, on se familiarise avec tous les génies, on admire l'antiquité sans se laisser subjuguer par elle, et on y apprend la civilisation moderne sans en être enivré à ce point de dédaigner ceux qui ont parlé avant nous. Toutes les civilisations viennent se déployer devant l'intelligence pour que celle-ci apprenne par l'expérience de l'histoire et par les discussions des plus grands esprits, ce qui fait la force et la faiblesse de l'humanité.

Notons en passant que c'est un des caractères particuliers de l'Eglise catholique dans ses enseignements de conduire plus naturellement qu'aucune autre l'âme humaine vers ces sommets qui dominent non pas telle ou telle partie de la science telle ou telle époque de l'intelligence, mais bien le domaine général de l'esprit ; elle aime à ressusciter dans ses leçons ce qui a surnagé de grand dans le travail de tous les temps et de tous les pays, elle place ainsi de prime abord les hommes dans ces conditions supérieures de jugement où la comparaison est fécondée par la vérité des chefs-d'œuvre qui ont fomenté leurs réflexions premières. Cette méthode est plus propre qu'aucune autre à élever les points de vue de la pensée et à susciter en elle le germe fécond de la généralisation.

Je ne sais si c'est l'instinct de sa situation catholique qui a constamment poussé le clergé dans cette voie, mais il est incontestable qu'il affectionne, par nature, cette manière compréhensive de former la jeunesse ; les autres sectes, au contraire, semblent toujours y regimber par quelque endroit : les uns font litière de la philosophie, tandis que les autres ne s'attachent qu'aux spéculations métaphysiques ; ceux-ci dédaignent l'antiquité, ceux-là ne veulent considérer que les sciences positives ; quant au protestantisme américain, il porte ce genre d'excès à l'extrême, il n'existe point de particularisme et de pointilleurs plus déterminés ; on s'y cantonnerait volontiers dans l'histoire américaine et les faits américains ; tel est le degré de ce positivisme que, dans les sciences mêmes, il se contenterait volontiers du formulaire, et les problèmes éclipsent presque complèment les théorèmes dans les leçons et examens de leurs universités.

Ces habitudes d'éducation tendent à retrécir l'esprit ; et, sans aucun doute, c'est en élevant la conscience publique et le niveau de l'intelligence que le catholicisme a combattu, en Amérique, contre les sectes qui l'entourent. La force du contraste n'échappe point aux esprits les plus distingués de ce continent, le vulgaire lui-même en pressent vaguement la portée, et peu à peu on en est venu à considérer les collèges catholiques comme offrant un enseignement d'un ordre supérieur. On connait, dès lors, qu'il leur appartenait de dire hardiment à leurs élèves et aux autres hommes : Voilà notre doctrine, et ce qu'elle vaut. Jugez-nous et choisissez ! La contradiction ni la concurrence, loin de les effrayer, n'étaient guères propres qu'à stimuler leur zèle ; ils affrontèrent sans hésiter la mêlée des opinions, et cette allure franche et résolue fut profitable à leurs idées, comme elle le sera toujours aux vérités solides et aux lutteurs robustes ; les adversaires surpris, troublés et vaincus sur leur propre terrain, durent calmer leur ardeur aggressive et conquérante, et ils demeurèrent confinés dans cet état de défensive pénible et hésitante où le protestantisme, au Canada, languit encore aujourd'hui.

Sous la domination française, le clergé catholique avait établi dans ce pays plusieurs maisons d'éducation qui rendirent à la colonie les plus grands services : il suffit de nommer ici les Sulpiciens de Montréal, les Jésuites de Québec et le séminaire créé en cette dernière ville par le premier évêque de ces contrées, Mgr de Laval-Montmorency nom historique en France, qui a conquis également dans la Nouvelle-France une renommée traditionnelle et populaire.

Après la conquête, ces maisons devenaient plus précieuses encor ; et le zèle des catholiques s'employa activement à les multiplier. Parmi ces fondateurs, les ecclésiastiques se montrèrent au premier rang : l'abbé Girouard bâtit et dota le collège de Saint-Hyacinthe ; celui de Sainte-Anne fut l'œuvre de l'abbé Painchaud ; un autre ecclésiastique dont le nom nous échappe crea celui de Sainte-Thérèse, et un troisième séminaire canadien avait été établi à Nicolet par l'abbé Crevier ; c'étaient de simples curés qui avaient consacré toute une vie de privations et d'économie pour léguer après eux à leur patrie ces monuments d'une foi généreuse. Un riche négociant de Montréal, l'hon. M. Masson, consacra aussi une partie de sa fortune au collège de Terrebonne, et les Jésuites érigèrent à Montréal leur beau collége de Sainte-Marie ; nous ne citons ici que les principaux établissements. Il a été également fondé dans le Haut-Canada plusieurs collèges catholiques, dont les plus importants sont celui d'Ottaouais (Bytown), Regiopolis, près de Kingston, et celui de Toronto.

Cependant, il ne suffisait pas d'augmenter le nombre des collèges, il fallait les rendre accessibles ; on y travailla avec un dévouement et un désintéressement plus rare encore. Dans un pays où tous les salaires sont très élevés, à la porte des Etats-Unis où l'amour du gain est poussé à sa dernière limite, les prêtres canadiens surent s'astreindre à une vie tellement modeste ; à des émoluments tellement médiocres, que, dans tous ces collèges, on reçoit des pensionnaires moyennant la modique somme de 250 ou 400 fr. Encore aujourd'hui ce prix s'est à peine modifié ; il oscille de 400 à 600 fr.

Les élèves affluèrent, et l'instruction secondaire réelle et solide, qui unit la civilisation du présent à celle du passé pour préparer l'avenir, celle qui forme le cœur et l'esprit de l'homme tout en ornant son intelligence, est peut-être plus répandue au Canada qu'en aucun pays du monde. On y compte aujourd'hui 23 maisons d'instruction secondaire dont 28 sont catholiques et 5 protestantes ; les premières comptent 3,631 élèves et les secondes 700. C'est donc en tout 4,321 enfants auxquels s'applique l'instruction secondaire sur une masse de 1,100,000 âmes. Pour retrouver cette proportion en France, il faudrait que la population de nos lycées et pensions fut de 160,000 élèves ! Or, il ne faut pas s'imaginer que nous descendions trop bas dans l'échelle des instructions, car au-dessous des collèges que nous venons de mentionner, il se trouve encore trois degrés d'écoles publiques ; les *Académies*, les *Ecoles modèles* et les *Ecoles primaires*, qui reçoivent ensemble 290,000 écoliers.

Pour couronner cet édifice intellectuel, il fallait un enseignement supérieur en harmonie avec celui des collèges et destiné à compléter leur œuvre. Longtemps les Canadiens furent privés de cette importante ressource ; l'administration et les riches corporations anglaises ne demandaient pas mieux que d'intervenir, mais à condition que les universités fussent établies sous l'influence et au profit du protestantisme. Habiles à profiter de la situation précaire des Franco-Canadiens, ils ne laissèrent point échapper cette occasion ; les subventions gouvernementales vinrent se joindre aux libéralités de quelques négociants anglais, et l'on fonda à Montréal l'université Mc Gill et celle de Bishop's College, près de Richmond.

Ce fut alors que le séminaire de Québec résolut de consacrer toutes ses ressources à la création d'un monument catholique et national, destiné à l'instruction supérieure. Les propriétés que lui avait garanties le traité de 1763 avaient pris une valeur assez considérable sous une direction laborieuse et intelligente ; les revenus augmentés permirent d'amasser avec une stricte économie une partie des capitaux nécessaires, et les premières bases de l'établissement furent posées en 1852. Aucuns frais ne furent épargnés ; on fit venir des professeurs de Paris et on envoya dans cette ville plusieurs jeunes Canadiens de mérite se préparer à la carrière du professorat. Enfin dès l'année 1854, on inaugura le cours de l'université-Laval, nom qui lui fut donné en mémoire de Mgr de Montmorency-Laval, premier évêque du Canada.

Cette œuvre a déjà nécessité plus de deux millions de dépenses, sans que les ecclésiastiques du séminaire de Québec aient jamais sollicité aucun aide extérieur. Les dépenses de l'université dépassent, pourtant, chaque année une somme de 150,000 fr., que les recettes sont loin d'équilibrer. Le gouvernement canadien offrit, à diverses reprises, une subvention annuelle ; mais craignant d'abdiquer, en quoique ce fût, l'indépendance de son enseignement, la corporation du séminaire a remercié l'administration de son bon vouloir et continué son œuvre par sa seule énergie et ses seules ressources. Bien plus, elle parvient à consacrer tous les ans certaines allocations destinées à entretenir pendant quelques années dans les universités d'Europe les meilleurs de ses élèves. L'ancienne patrie, la France, n'est point oubliée dans ces pérégrinations scientifiques, et plusieurs de ces jennes gens ont vu confirmer à Paris par de nouvelles épreuves les grades qui leur avaient été conférés à l'université Laval.

On doit se féliciter singulièrement qu'une telle entreprise ait été dirigée par des esprits rigoureux et maintenue par des mains assez puissantes pour la conduire sans défaillance à son terme. Au point de vue pécuniaire, en effet l'opération était peu profitable ; ce petit pays d'un million d'âmes, dont la richesse est médiocre, n'était point capable de fournir un nombre d'étudiants propre à alimenter plusieurs universités, les unes protestantes, l'autre catholique. Cette prévision ne pouvait échapper à personne, et les courageux fondateurs l'ont affrontée en connaissance de cause ; nous avons nous-même manifesté notre étonnement à l'un de ces respectables prêtres, non point au sujet de l'entreprise en elle-même, mais au regard du développement énorme et en apparence démesuré qu'on lui avait donné tout d'abord.

« Si nous n'avions considéré que des motifs humains, me répondit-il, nous aurions eu tort assurément ; ce qui nous a guidé, c'est la pensée des grands devoirs qui incombent à la richesse, c'est la pensée des progrès futurs de notre pays ; puisque Dieu a placé entre nos mains de grandes ressources, nous ne pouvons trop largement en user. Nous travaillons donc non point pour nous, mais pour l'avenir et le bien général. Dans le siècle présent les événements se succèdent avec autant d'inconstance que de rapidité ; l'Eglise a été souvent dépouillé de ses possessions, et bien qu'en ce pays elles soient de peu d'importance (les séminaires de Québec et de Montréal possèdent seuls des propriétées considérables), il peut arriver qu'un jour elle soit aussi spoliées ; mais on ne détruit point une universitée comme on dépouille un séminaire, et tout appauvris que nous serions alors, nous aurions toujours la consolation d'avoir doté la religion et notre patrie d'une institution forte, vivante et assez large sur sa base pour suffire longtemps encore aux besoins de notre progression ultérieure. »

Pendant que ces hommes vénérables prodiguaient ainsi les milions à leur patrie et à son avenir, nous les avons vus simplement assis au refectoire commun au milieu de leurs élèves et demeurant dans des chambres modestes dont l'extrême nudité était à peine dissimulée par quelques meubles de bois blanc. Leur esprit vivait ailleurs, bien au dessus de toutes les superfluités de la vie, leur luxe était dans leurs œuvres ! cette élévation ordinaire de la pensée, jointe à un désintéressement si complet de soi-même, donne à l'âme une grande vigueur et lui assure, en même temps, une singulière puissance sur les autres hommes ; c'est là évidemment un des secrets de la force du catholicisme et de l'influence particulière qu'il exerce en Amérique par l'éducation.

Les Sulpiciens de Montréal ne sont point restés enfermés dans le séminaire de Québec ; dans leur populeuse cité où le mouvement des affaires pourrait tendre à absorber l'esprit s'assimilant un usage très-répandu en Angleterre, ils ont construit un fort bel édifice, consacré exclusivement à des réunions artistiques et intellectelles : des séries de lectures, des concerts, quelquefois de véritables cours et même des discussions publiques réunissent fréquemment en cette enceinte l'élite de la société montréalaise. Cet établissement auquel sont annexés une bibliothèque et une salle de travail entretenu ainsi jusque dans la maturité de l'âge la culture de l'intelligence et sert en quelque façon de complément aux collèges et aux universités qui ont présidé à l'éducation de la jeunesse.

Mais le séminaire de Montréal s'est mis à la tête d'une entreprise bien plus considérable encore, comme promoteur de l'instruction primaire. C'est lui qui a créé d'un seul bloc et qui dirige toutes les écoles élémentaires de cette ville de cent mille âmes. Ces écoles entièrement gratuites et pour lesquelles leurs puissants patrons n'épargnent aucun frais, font de Montréal une cité modèle. Son exemple n'a point été inutile pour le développement de l'instruction dans le reste du Canada. Longtemps en effet, chez ce peuple conquis et complètement ruiné par la conquête, l'instruction primaire resta en arrière ; le peu qui s'en montrait était dû au dévouement des curés de la campagne et de quelques religieuses. Il fallut attendre que le pays eut repris son assiette ; le nombre des habitants croissait tandis que la misère diminuait, et il vint un temps où on put songer à attaquer vigoureusement ce mal de l'ignorance auquel on avait apporté jusqu'alors que des palliatifs partiels et insuffisants.

Deux hommes éminents ont successivement attaché leur nom à cet réforme : le doc

EUROPE.

(Par le câble Transatlantique.

Succès du second Cable Transatlantique.

Londres, 29.—Le *Morning Post* dit que Napoléon a prolongé le temps pour l'évacuation du Mexique par les troupes françaises, jusqu'au mois de janvier.

Paris, 24.—Les rumeurs qui circulent dans la cité au sujet du Mexique sont très contradictoires. Le rapport le plus probable est que l'impératrice Charlotte va retourner au Mexique en octobre prochain et qu'un général français commandera les troupes mexicaines organisées par Maximilien. On ne donne pas le nom de ce général.

Londres 30.—Le gouvernement Canadien a demandé au gouvernement Impérial l'envoi de troupes nouvelles en Canada à cause des mouvements des fénians qui menaçent le Canada, et des changements opérés dans les lois de la Neutralité par les Etats-Unis. Le gouvernement a décidé d'envoyer deux régiments d'infanterie et de cavalerie, Constantinople a été déclaré en état de siège à cause de la révolte de Cantin qui progresse rapidement.

Paris 30.—Les rumeurs que Maximilien va abdiquer le trône du Mexique s'accréditent de plus en plus.

Le *Journal des debats*, fait allusion aux ovations que reçoit l'ambassade américaine, et se demande "Que peuvent signifier ces démonstrations entre les Etats-Unis et la Russie et il termine en se faisant cette reflexion, que la France a peu fait pour rétablir son ancienne intimité avec les Etats-Unis.

Heart's Content; 2 sept.—La nouvelle de la reprise du câble transatlantique de 1865 est arrivée ce matin. Il y avait 20 jours que le *Great Eastern* était parti. Le câble fonctionne à merveille.

Trois heures après avoir repêché le câble, on fit l'épissure et l'on commença à dévider; le *Great Eastren* est en route et l'on pense qu'il sera ici samedi prochain.

Prague, 1er septembre. Les conditions de la paix entre l'*Autriche et l'Italie* avancent *rapidement* vers son accomplissement. L'on croit généralement que la paix sera réglée entre ces puissances, dans l'espace de 10 jours.

Londres, samedi soir, 1er septembre.—Le *Times* de mardi, au sujet des discussions soulevées entre l'Angleterre et les Etats-Unis par suite de la récente attaque des Fénians contre le Canada, propose au gouvernement Impérial d'examiner sérieusement s'il ne serait pas possible ou nécessaire d'étendre les dispositions de la loi concernant la neutralité, afin de rendre tous les gouvernements responsables, des actes accomplis contravantion à cette loi, et par les sujets de quelqu'un de ces gouvernements.

Paris, 2.—M. Drouyn de l'Huis, le ministre des affaires étrangères, a résigné. Il est remplacé par M. le Marquis de Montholon.

Liverpool, 3.—Le steamer *Canada*, de la ligne Cunard, est parti pour le Canada avec des troupes. Le *Times* dit que le seul objet de l'envoi de ces troupes c'est de reconnaitre l'esprit de loyauté et de courage manifesté par les Canadiens, lors des dernières attaques des Fénians.

Le *Times* de ce matin dit que la cession de la Vénétie amènera la solution de la question romaine.

Vienne, 3 p.m.—Le gouvernement a donné des ordres pour la réduction de l'armée sur le pied de paix, et de suite l'œuvre de réduction a été commencée. On dit que le comte de Bismark s'efforce de conclure une alliance entre la Russie, l'Autriche et la Prusse.

Berlin, 2.

Dans la chambre des députés, M. de Bismark a déclare que les vues du gouvernement et des députés ne sont pas aussi opposées qu'elles le paraissent, même sur la question de la réforme intérieure; mais le devoir le plus important à l'heure actuelle est s'occuper de la politique étrangère de la Prusse.

St. Petersbourg, 1er

7,000 Circassiens se sont emparé de la ville de Sukam, Kalkally, le 27 août. Les Russes ayant reçu des renforts, reprirent la ville et repoussèrent l'ennemi malgré ses efforts pour s'en emparer de nouveau.

Les dernières nouvelles annoncent que les insurgés désiraient se soumettre.

Berlin, 4.

Le Comte de Bismark a refusé de recevoir une députation du Schleswig Nord, qui voulait lui présenter une pétition pour la restauration de leur gouvernement au Danemark.

Berlin, 4.

L'armistice entre la Saxe et la Prusse est expiré. La paix n'est pas encore réglée entre ces deux pays, et les hostilités peuvent recommencer.

La Chambre des députés de la Prusse a adopté à une grande mjorité, le projet de loi tendant à indemniser le gouvernement.

Buffalo, 4.

Les prisonniers fénians échappés du Canada sont à Buffale et assisteront probablement à la convention des membres de la confrérie qui a lieu cette semaine.

PRUSSE.

Il parait que la prusse offre au Czar la partie Polonaise du grand duché de Posen, en deça de la Vistule. Cette portion de territoire n'étant pas utile à la prusse elle s'en dèssaisit, en faveur de la Russie qui ne considère pas sa position bien ferme en Pologne sans cela. Ce semblant de générosité, de la part de M. de Bismark, aura pour effet immédiat de prévenir tout difiérent avec sa voisine, qui, comme on le sait n'était pas d'humeur à jouer plus longtemps son rôle de neutre.

Le représentants du parti libéral à Lipzig sont d'opinion que la Saxe doit être annexée a la prusse.

ESPAGNE.

Une frégate royale s'est emparée, sur les côtes d'Espagne, de corsaire chilen le *Tomado*.

Madrid, 24 août.—Un décret royal vient d'être publié, suspendant, pendant six mois, la perception des droits d'exportation sur les marchandises à destination de l'un ou l'autre des ports de l'île du Cuba.

SUISSE.

Berne, 12 août.—Toutes les mesures de défense, armement, fortifications, été, prise dernièrement par le gouvernement helvétique, ont été abandonnées.

Depeches Générales.

Ottawa, 30 août.—Le maitre général des postes est parti pour Toronto aujourd'hui.

L'Exécutif s'est assemblé cette après-midi.

Nous avons eu, aujourd'hui, un violent orage mêlé de grêle.

La récolte n'est pas encore engrangée. La pluie cause des dommages.

L'Exécutif a reçue des invitations d'assister à un bal national unioniste, à l'hôtel International, Chûtes du Niagara, le 18 septembre prochain.

Le bal est donné en l'honneur du président Johnson, de son Cabinet, du général Grant, de l'amiral Farragut et du diplomatique.

Les directeurs sont au nombre de 40, choisis des diverses parties de l'Union-Américaine. Parmi eux, on remarque T. C. Street, écr., M. P. P. Ce monsieur représentera le Canada.

Plusieurs ministres canadiens y assisteront aussi dont

Ottawa, 1er septembre 1866.—Les seuls ministres en cette ville sont les bons. Ferguson Blair et McGee. Ce dernier est arrivé de Montréal hier soir.

L'hon. M. John A. McDonald est parti hier matin pour Niagara où il doit rencontrer le président Johnson.

L'hon. M. Howland est actuellement à Toronto.

L'hon. M. McDougall est à New-York.

L'hon. M. Cartier est à Montréal.

L'hon. M. Chapais est dans sa famille, mais pourtant on pense qu'il sera ici vers la fin de la semaine.

Québec, 1er septembre.—Les autorités militaires doivent envoyer, de cette ville, dans l'ouest, dix mille carabines.

Les officiers de l'armée en congé, ont reçu ordre de venir reprendre le service.

On fait des préparatifs pour les nouvelles troupes qui doivent arriver en Canada.

Le *Queen Victoria* qui part pour la Havane le 8 courant, aura probablement un grand nombre de passagers. Trente noms sont déjà entrés sur le livre. On croit que plusieurs Américains suivront cette route qui est la plus rapide.

Les affaires ont été très lourdes durant la semaine, sans doute à cause de la conduite des Banques qui ont refusé d'escompter. Aujourd'hui, elles se sont montrées plus libérales; aussi les affaires ont pris une tournure favorable.

Le fret pour l'Europe est bien bas. Cet état de chose va probablement s'améliorer.

Deux cent cinquante vaisseaux doivent arriver en ce port. Environ cent navires doivent le laisser avant la clôture de la navigation.

Peu de vaisseaux sont arrivés de la mer; mais le premier bon vent nous en amènera probablement un grand nombre.

New-York, 29.—Les Fénians ont résolu de ne pas prendre part à l'ovation que l'on donne au Président aujourd'hui.

Hier le comité de la confrérie des Fénians a publié une adresse aux Irlandais de l'Amérique par laquelle il leur demande du contribuer pour le soulagement des prisonniers Irlandais en Europe. Un rapport, faisant voir l'état des affaires de la confrérie, lors de la résignation d'Omahoney a été publié. Ce rapport renferme une liste complète des officiers de la faction d'Omahoney avec leurs appointements respectifs. Le Grand Centre avait $2,000; les cinq officiers du cabinet 1,500 chaque; le sécretaire privé d'Omahoney et 10 autres officiers des départements civil et de la guerre, $2,200 chaque; 7 clercs, $800 chaque un commissionnaire, 3 messagers, 1 portier et 1 chauffeur, de $500 à $720, et 23 autres officiers militaires et organisateurs qui ont reçu de $70 par mois, leurs dépenses payées, jusqu'à la paie d'un général.

Il parait que depuis le 6 janvier, la somme de 35,728 a été envoyé à John Mitchell à Paris outre $30,000 en bons. Les dépenses du service secret, du 10 janvier au 10 avril, s'élèvent $13,220. Les refugiés à New York ont reçu $10,223. Les dépenses totales pour trois mois y compris les traites refusées, s'élèvent $185,280.

INSURRECTION DES SAUVAGES.

Leavenworth, Kansas, 28.—Des nouvelles du Fort Laramée annoncent que toutes les tribus sauvages des plaines sont en armes. Ils brulent et massacrent tout sur leur passage. La plus grande consternation règne parmi les colons du Nouveau Mexique.

New-York.—Le président et sa suite ont été honoré de la réception la plus cordiale. Le peuple a manifesté le plus grand enthousiasme. Le maire a présenté au Président une adresse de bienvenue au nom de la cité

Nous apprenons que M. B. Vadeboncœur a remplacé au fauteuil éditorial du *Canada*, M. E. Gérin qui passe à la *Minerve*.

Ce monsieur s'est fait une jolie réputation dans notre monde littéraire sous le nom de Benjamin Sulte. Sous ce pseudonyme il a publié dans diverses revues plusieurs pièces de vers tout animées du feu sacré.

Le *Canada* continuera a être redigé avec talent, et nous l'assurons d'avance, avec une parfaite courtoisie.

Nous sommes autorisés à informer le public que Mgr Chs. LaRocque, Evêque de St. Hyacinthe, n'a ni vendu ni donné à qui que ce soit le privilége de son portrait, et qu'il sera libre a Sa Grandeur de poser, quand Elle le voudra, chez n'importe quel artiste qui désirerait en faire une autre édition.

Le *Transcript* fait la remarque qu'au moment où le Czar et les officiers américains trinquaient ensemble et qu'on félicitait le souverian sur son humanité, les troupes fusillaient de malheureux Polonais exilés en Sibérie. La liberté que les américains se vantent posséder ne vaut pas beaucoup mieux que le régime russe,

Toute communication concernant la Milice doit être envoyée à l'Honorable J. A. Macdonald minstre de la Milice, Ottawa.

—Un monsieur qui arrive d'une promenade dans le Haut Canada, nous apprend que l'apparence de la récolte est magnifique sur tout le parcours de la ligne du Grand-Tronc. —*Canada*.

L'hon. M. Chapais, ministre des travaux publics, est reparti hier pour Saint Denis.

L'hon M. Cartier est arrivé à Québec venant du Saguenay.

On lit dans le *Courrier* de Vendredi:

On dit dans les cercles militaires que M. L.A. Casault, lieutenant du 110e régiment de l'armée anglaise, qui doit arriver prochainement en Canada, va être nommé à la place de feu lieutenant colonel Suzor.

Nous n'avons pas besoin de dire que ce monsieur réunit toutes les qualités nécessaires pour bien remplir la charge d'assistant adjudant général de milice. Il a commandé longtemps en sa qualité d'adjudant, le 100e de l'armée régulières et il a su mériter les recommandations spéciales de son colonel aux *Horses Guards*. C'est une recommandation qui a fait beaucoup d'honneur à notre compatriote. La nomination de M. Casault serait bien vue du public, nous en sommes, convaincu.

—A l'assemblée de la Société St. Patrice qui a un lieu lundi, il a été déoidé de présenter une requête au Proc.Gén. Cartier pour le prier de faire une nouvelle enquête sur la mort de Prior.

—A la dernière réunion des Examinateurs du Barreau, lundi, MM. A. T. St. Julien, P. U. Duprat, Gustave Drolet et Jones ont été admis à la profession d'avocats. Succès à ces nouveaux disciples de Thémis.

Nous accusons réception des Nos. 37 et 38 Vol. 3 de l'*Echo de la France*. Nous regrettons sincèrement de n'a voir point reçu assez de numéros du II volume pour le compléter, il nous en manque bien la bonne moitié. Cette publication se maintient toujours au niveau de sa position et mérite l'encouragement de tous les amis de la boune littérature.

—Nous apprenons que le Lieut. Col. Hawkes a résigné sa charge de commandant des "Hochelaga" parce que les autorités lui ont refusé l'enquête qu'il a demandée à la suite des accusations portées par un rapport officiel contre son bataillon.

Nous apprenons avec plaisir que l'Exhibition Agricole No. 1 du comté de Wolfe aura lieu à Weedon, Jeudi, le 27 du courant. Tout porte à croire que cette exhibition sera magnifique.

—Dimanche dernier, M. Charles Thibault, respectable cultivateur de Sutton, comté de Brome, et son épouse, ont failli devenir les victimes d'un attentat d'une inqualifiable brutalité, qui aurait pour auteur un nommé Sabine Desrochers. M. Thibault était retenu dans son lit, par suite d'un accident récent, et sa femme était assise près de lui, lorsqu'entra Desrochers accompagné de plusieurs autres; ils étaient tous armés de cannes et de bâtons. Ils commencèrent a frapper M. et Mme. Thibault avec violence, et ne cessèrent qu'en croyant entendre arriver quelqu'un du voisinage. Plusieurs des assaillants, au nombre desquels se trouvaient des femmes, ont été reconnus, et nous croyons que des *mandats d'arrestation* vont être lancés sans délai.

—Prume, avant de partir pour les Etats-Unis où il a contracté un engagement avec Max. Strakosch, jouera au concert qui aura lieu à la salle Sordheimer, le 27 septembre. Il jouira entr'autres un morceau de Paganini sur un violon n'ayant qu'une seule corde.

—Une lettre que nous venons de recevoir nous apprend que le thypus fait de grands ravages dans la paroisse de Ste Julie, où plus de 85 personnes en sont atteintes. On en voit jusqu'e quatre au lit, dans la même maison. La maladie produit d'abord des vomissements et la diarrhée, mais pas de crampes; puis au bout de quelques jours vient le délire et ensuite la mort.

—Nous avons reçu hier la livrison d'août de la *Revue Canadienne* dont voici le sommaire: *Jacques et Marie* (suite et fin), Nap. Bourrassa; *Aventures et voyages*, la Petrolie, (suite et fin) O. S.; *la nouvelle législation du Bas-Canada*. M. Lef Bellefeuille; *de Québec à Mexico*, Faucher de St, Maurice; *Contrient per corps*, P. C Earfrenaye; *les evénements du mois*, S. Lesage.

La Manufacture de papier qui était commencée à se bâtir à Acton est arrêtée, les propriétaires ne trouvant pas l'eau assez confortable ont acheté un autre terrain à Windsor station où ils doivent commencer à bâtir leur manufacture.

Lundi au midi, comme le train mixte laissait la station de St. Liboire, un char chargé de blé d'inde passa à côté du chemin, précisément où le fils de M. McNichols remettait le convoi sur le chemin. Il n'y eut aucun accident, mais le convoi fut retardé de 2 heures. Le fils de M. McNichols a échappé belle, car sans son sang-froid on aurait une perte de vie à déplorer, car M. McNichols eut été broyé, s'il n'eut sauté sur la levée qui est assez élevée en cet endroit.

CITROUILLE ET GANGRENE.—Aimez-vous la citrouille? Il faut l'adorer. Voici les qualités qu'on vient de lui découvrir, à ce que racontre du moins le docteur Lacroix dans la *Presse*.

Un individu, à Dresde, avait reçu au bras une blessure si dangereuse, que l'amputation avait été jugée nécessaire. En attendant l'arrivée des hommes de l'art, la femme s'était assise près du malade et s'occupait à faire de la bouillie de citrouille pour son pot-au-feu. Soit instinct soit dans la pensée que cette bouillie devait contribuer à calmer le feu de sa blessure, le malade en prend une poignée et l'appli que sur la partie gangrené. Un soulagement se manifesta presque sur le champ notre homme continua plusieurs fois ce procédé. Les chirugiens arrivèrent deux heures plus tard, mais seulement pour constater la complète disparution de la gangrène.

L'Hon. M. Cartier est parti pour Kingston, où un grand banquet est donné, à l'hon. John A. MacDonald.

UN HOMME TUE D'UN COUP DE PISTOLET—M. John G, Burrows, demeurant au no, 2 Montrose Terrace, rue Drummond, arriva hier matin, à 2 heures, à la station du Carré ChaBoillez, et informa le sous-sergent Jos Riché, qu'il venait de tirer avec son revolver sur un homme qui disait-il, essayait d'entrer chez lui avec l'intention de le voler. Le sergent Riché avertit immédiatement le chef de police et le Dr. Leprohon qui se rendirent sur les lieux. Ils trouvèrent le cadavre d'un homme que M. J. H. Evans, marchand de la rue St. Paul, reconnut être son cocher, du nom de Felix Prior. M. Evans, examiné, dit qu'il était depuis 3 ou 4 ans à son service et que sa conduite avait toujours été irréprochable.

On n'a trouvé sur le défunt qu'un couteau de poche et une pipe; sa canne était près de lui. Il était âgé de 30 ans veuf, d'apparence respectable La balle l'a frappé dans le dos, entre les deux épaules, et a passé dans le cœur. Les Drs Reddy et Trenholm, ont fait l'autopsie du cadavre vendredi, matin à 9 heures, un juré de vingt quatre personnes a été assermenté, à la station du Carré Chaboillez

Le soir vers 9½ heures, le jury s'est entendu et a déclaré que M. Burrows en tuant le nommé Félix Prior, a, sous les circonstances, commis un "homicide justifiable."

—L'exhibition de la Société d'Horticulture s'ouvrira, à Montréal, le 12 courant dans le *Victoria Skating Rink*.

Le 24 du mois dernier, deux jeunes gens arrivèrent à Waterloo, conduisant un attelage de 2 chevaux, qu'ils mirent immédiatement en vente. Les citoyens de cette ville, soupçonnant un vol, arrêtèrent les deux jeunes gens. Le lendemain en effet, le propriétaire demeurant à Derby Centre, vint reclamer ses chevaux.

Le voleur est un jeune homme de 19 ans, appartenant à une honnête famille de Derby Centre.

Le *Post* de Londres dit que le gouvernement anglais n'a pas seulement garanti le prêt de $4,000,000 requis par la Confédération des Provinces anglaises de l'Amérique Britannique du Nord, mais une autre somme pour l'achat par le Canada du territoire de la Baie d'Hudson considéré comme devant faire partie de la confédération

—Un jeune homme s'est suicidé aux Etats Unis en avalant huit onces d'opium et en se faisant sauter la cervelle avec un pistolet. On croit qu'il en mourra.

—La maladie qui a régné sur le bétail en Angleterre pendant environ 8 mois, a enlevé 300 000 têtes de bétail. Le fléau est tellement apaisé aujourd'hui que la publication des bulletins a cessé.

Près de Memphis on a fait la découverte d'une caverne où travaillaient de faux monnoyeurs. Il y avait environ $150,000 en argent dur et en estampilles contrefaits. L'imitation de ces valeurs surpasse en perfectionnement tout ce qu'on a encore vu jusqu'ici.

—Un jeune homme de New-Haven est mort après avoir mangé quarantes-deux poires. Ses amis pensent qu'ils a succombé au choléra.

Mardi a été célébré à Longueil, en présence d'un nombreux concours d'amis, le mariage d'un des Rédacteurs de la *Minerve*. M. Arthur Dansereau a épousé Mademoiselle Marie-Albine Cordélie Hurteau, et le Revd. M. Dupuis, Curé de St. Antoine et oncle du marié, a béni, cette union. M. et Madame Dansereau ont pris passage à bord du *Montréal* le même soir, pour aller goûter, loin du bruit, les joies de la lune de miel. Nous souhaitons à notre ami, une somme de bonheur qui surpasse encore tout ce qui lui ont fait espérer ses plus beaux rêves.—*Minerve*.

Le Propeller *Congress* de Baltimore, a été retenu dans le Port de Montréal, vendredi par les officiers de la Douane. Ce vaisseau est chargé de charbon, et il attend la permission de monter dans les lacs, plusieurs craignent que sous le charbon, ce steamer peu fait pour un tel service ne transporte des armes fénniennes, c'est que nous saurons dans quelque jours. En attendant le *Herald* de Montréal dit que cette supposition est peu fondée.

UNION CATHOLIQUE.—Cette Société reprend dimanche le cours de ses séances, interrompu par le vacance d'été. La séance d'ouverture sera au temps et au lieu ordinaires, à 2 heures de l'après-midi et au collège de Ste. Marie.

L'Union Catholique a pris dans ces dernières années des dévelopements extraordinaires qui en font une société puissante sous tous les rapports Ses membres auront sans doute profité de la vacance pour lui donner un nouvel accroissement de forces, et l'année qui commence sera pour elle une occasion de nouveaux succès. Sous la direction du R. P. Bertrand, cet éloquent jésuite que tout le monde aime et admire, et conduite par un Bureau de Direction choisi par l'élite de ses membres, l'Union Catholique a devant elle un avenir des plus brillants.—*Ordre*.

—M. Prume qui doit laisser Montréal pour les Etats-Unis où il a contracté engagement avec Max. Strakosch, va prendre part à un concert qui sera donné le 27 semptembre prochain, en la salle Nordheimer, au Bénéfice de l'excellent professeur Jules Hone, son ami

—La vilaine température que nous avons depuis trois semaines a été générale pourtant, ainsi que nous le voyons par nos échanges; dans les provinces d'en bas, particulièrement, elle fait beaucoup de dommages aux moissons.

—Un charretier de nom de Maxime Constantineau est allé l'autre jour, déposer au Bureau de Police un portefeuille contenant $50.25 qu'il avait trouvé dans sa voiture après avoir conduit un homme ivre dont il ne sait pas le nom. Voilà un acte de probité fort rare de nos jours et qui mérits d'être connu et récompensé.

La retraite ecclésiastique du diocèse de Québec est commencée depuis vendredi dernier et se terminera vendredi de cette semaine. Plus de 100 prêtres y prennent part. C'est le Rév. P. Braün qui en est le prédicateur.—*J. de Québec*.

—Le Gouverneur Humphrey, du Mississippi, constate dans son rapport officiel que les azyles pour les aliénés sont totalement remplis et que tous les jours il refuse d'admettre de nouveaux malades. Il donne pour cause de ce surcroît de folie, la guerre et les catastrophes financières qui depuis quatre ans ont, à la suite les unes des autres, causé tant de ravages.

—Un avare renommé du nom de Jim Jennings est mort dans l'Ohio. Il laisse une petite fortune de deux millions de piastres qui cause les plus violentes querelles dans sa famille.

Mariage.

A Acton-Vale, le 3 du courant, par le Révd. Messire N. E. Ricard, curé du lieu, M. Nectaire Rocque de Waterloo, fils de Louis Rocque, de St. Damase, à Delle Elmire McDougall, de St. Théodore d'Acton, quatrième fille de feu John McDougall, Ecr., ci-devant de Waterloo.

PAIN-KILLER

VÉGÉTAL DE

PERRY DAVIS.

ANCIEN PRIX.

CURATIF DU CHOLERA, DOULEURS D'INTESTINS.

Méfiez-vous des contrefaçons et des imitations de nulle valeur.

Bulletin Commercial.

COMMERCE.

La fin de la guerre en Europe a fait tomber les hauts prix de la fleur et des autres articles de groceries. L'Autriche se propose d'émettre 140,000,000 de florins pour rencontrer les dépenses de la guerre.

Une guerre civile vient d'éclater au Japon et les rebelles de la Chine ont commencé les hostilités, de sorte que l'on peut s'attendre à une diminution dans le produit du thé, et à une hausse dans les prix.

Les derniers avis d'Angleterre annoncent le beau temps et les espérances d'une abondante récolte, de sorte que le marché de la fleur et du grain sera quelque peu déprécié.

De toutes les parties de la Province on annonce une bonne récolte, si on en excepte toutefois la vallée du St. Laurent, où les pluies ont fait du dommage. Après environ quatre semaines de mauvais temps le baromètre nous présage du beau temps, espérons que le mercure dit vrai.

L'état du commerce a été très déprécié ces deux semaines passées par la pression du marché monétaire qui continue à se faire sentir encore très sévèrement.

Cette pression est dûe en grande partie non pas tant à une cause réelle dans le présent, qu'à une vague crainte de quelque chose d'indifinie pour l'avenir. L'espoir qui était entretenue que les Banques reviendraient bientôt de leur état actuel est encore loin de se réaliser et nous sommes loin du moment où le commerce rencontrera ses facilités ordinaires.

Les banques distribuent parmi leurs pratiques ordinaires, tous les moyens possibles, mais les demandes excèdent énormément les montants qui peuvent être fournis. Il est probable que dans quelques jours le gouvernement émettra ses billets, car les demandes pour les débentures sont loin de fournir le montant requis pour rencontrer les besoins du gouvernement.

L'argent est monté depuis quelques jours au chiffre énorme de 5½ de discompte. Il nous est inutile de dire combien le commerce souffre par la perte énorme sur cette monnaie, tous ceux qui ont des transactions à faire, petites ou grandes, en savent assez sur ce compte-là. Il serait temps que le gouvernement mît fin à cette nuisance, que tous désirent et sont en droit d'espérer.

Les différents marchés de produits et de grains sont tranquilles et sans changements dans les prix. Les marchands demandent des prix élevés et les acheteurs n'achètent que le nécessaire, de sorte que les transactions sont presque nulles. La fleur superfine a éprouvé une hausse de 30 cts par baril. Le beurre est en bonne demande de 16½ à 17½ cts.

Le marché aux animaux est peu varié. La 1re qualité de bœuf se vend de $7.50 à $8 le 100.; les 2e et 3e qualités de $7.00 à $7.50. Les vaches à lait se vendent de $25 à $30; extra de $35 à $40. Moutons $4 à $6; extra $6 à $8. Agneaux, $2 à $3.25. Cochons vivants $7.00 à 7.50. Peaux 6½ à 7 cts par livre, de mouton et agneau 40 à 50 cts. Suif cru 6 cts la livre.

PRIX DES MARCHÉS

DE ST. HYACINTHE.

SAMEDI, 1 Sept. 1866.

	s.	d.		s.	d.
Fleur, par quintal,	19	6	à	20	0
Fleur-d'Orge	1	3		2	0
Blé, par minot,	7	6		8	9
Blé-d'Inde "	4	6		5	0
Pois, "	4	6		5	0
Orge "	3	4		3	6½
Avoine "	2	1		2	3½
Goudriole, "	2	6		3	0
Sarrasin, "	4	6		5	0
Lard, par 100 lbs.,	40	0		45	0
Bœuf par 100 lbs.,	27	6		37	6
Porc frais, par lbs.,	0	4		0	7½
Lard salé "	0	6		0	7½
Bœuf "	0	2		0	6½
Veau par quartier	1	3		6	3
Mouton p. quart	1	8		4	6
Œufs, par douzaine	0	7½		0	8
Beurre frais, par livre.	0	9		1	0
Do salé "	0	9		0	11½
Savon,	0	5		0	6
Miel, par livre	0	6		0	7½
Sirop	0	6		0	7
Fèves, le pot,	0	4		0	5
Fèves, le minot,	4	0		5	0
Oignons, la tresse,	0	7½		1	0
" le minot,	1	8		2	0
Tabac,	0	6		0	7½
Choux,	0	2		0	6
Navets,	0	½		0	1
Laine,	2	1		2	3½
Laine filée,	4	0		4	6
Patate nouvel teriné	0	2		0	3
Patate, le minot	0	10		1	8
Sucre d'Erable,	0	5½		0	6½
Pommes p. minot	0	0		0	0
" par quart,	0	0		0	0
Dinde,	5	0		7	6
Oie, le couple	0	0		0	0
Concombre	0	½		0	½
Melon	0	3		3	0
Choux nouveaux	0	4		0	5
Tourtes	2	6		3	4
Canards, "	1	8		2	7
Volailles, "	2	0		3	0
Poulets "	0	10		1	6
Perdrix, "	0	0		0	0
Graine de Mille	10	0		12	6
Graine Treflie, la livre	0	10		1	0
Foin,	22	6		25	0

MARCHÉS MONÉTAIRES.

Montréal, 1 Sept.

L'or ouvert à 46¼, baissé à 46¾ et fermé à 45¾.

Greenbacks achetés de 33 à 33¾, vendu de 32 à 32¼.

Change sur New-York, vendu de 32 à 32¼.

Argent, acheté à 5¼ et vendu de 4¾ à 5.

MARCHE EN GROS.

Montréal, 1 Sept.

Fleur, super. extra	$7 00	à	7 50	
" extra	6 50	à	6 75	
" superf. blé du Canada	6 50	à	6 60	
" superf. blé de l'Ouest	6 70	à	6 90	
Fleur des Etats de l'Ouest.				
" superfine, No. 2	5 90	à	6 10	
" fine	5 00	à	5 35	
" moyenne	4 40	à	4 70	
" en sac par 112 lbs	3 65	à	3 75	
Farine d'avoine par q. de 200 lbs.	4 70	à	4 75	
Blé du print. du H. C. par 60 lbs.	1 20	à	1 30	
Pois par 60 lbs	0 75	à	0 77	
Orge, par 50 lbs	0 55	à	0 60	
Avoine, par 32 lbs	0 34	à	0 38	
Blé-d'inde, par 56 lbs	0 53	à	0 55	
Alcalis, par 100lbs. Potasse 1ère	5 60	à	5 65	
" Infér.	5 12½	à	5 25	
Perlasse 1ere	6 75	à	6 80	
Cochons abattus, par 100 lbs.	7 00	à	7 75	
Lard, par quarts de 200 lbs.	24 50	à	25 00	
Beurre par lb., frais	0 15	à	0 16	
" " de choix	0 21	à	0 22	
Fromage par lb	0 11½	à	0 13	

MARCHÉ DE NEW YORK.

New-York, 1 Sept, 1866.

Coton	0 32¼	à	0 33
Fleur, superf. de l'Etat	5 25	à	7 80
" Extra, "	6 15	à	8 80
" Choisie, "	9 00	à	10 25
" Superfine de l'Ouest	5 15	à	7 20
" Extra, "	8 65	à	10 00
" De l'Ohio	9 40	à	10 00
" Commune du Canada	8 55	à	9 60
" Extra	8 65	à	12 50
Blé,—Nouveau de Milwaukie	1 80	à	1 85
" Ble, choisie "	0 00	à	0 00
Avoine par 32 lbs	0 52	à	0 56
Orge, du Canada Ouest	1 15	à	9 00
Lard, Nouvelle Mess	30 12	à	32 87
" Vieux "	29 50	à	30 00

COTES DES FONDS.

BANQUES.	Montant des Parts.	Payés.	Dividend 6 der. mois.	Derniers Prix.
B Montréal	$200	tout	4 p cent	115à 115½
B Amé B N	£50 stg	do	4 do	99 à 100
B Commer.	$100	do	3 do	75 à 76
B Cité	80	do	4 do	98 à 99
B Haut Ca.	30	do	aucun	15 à 16
B Peuple	50	do	4 do	.....
B Molson	50	do	4 do	111 à 112
B Ontario	40	do	4 do	100 à 101
B Toronto	100	do	4 do	106 à 107
B Québec	100	do	3½ do	98 à 100
B Nationale	50	do	4 do	106 à 107
B Gore	40	do	3½ do	98 à 100
B J Cartier	50	80 p c	4 do	105 à 106
do nouv.	.....	30 p c	4 do	00 à 00
B T Est	50	70 p c	4 do	94 à 96
B Marchan.	100	80 p c	4 do	105 à 106
B Union	100	20 p c	.....	99 à 100
C. DE FER.				
G T du Ca.	£100stg	tout	aucun	20 à 22
At et St L.	100	do	do	.....
G W du C.	82	do	2½ do	14 à 16
Cha et St L	200	do	aucun	10 à 11
de préféren	200	do	5 do	98 à 99
MINES.				
Mont Conso	20	$15 10	.....	$3 à 3½
C Mines C.	4	90 p c	.....	.....
Cui Huron B	4	12 cts.	20 do	55 à 60
Arg et Cuiv				
L Huron	5	102 cts	.....	.....
Québec et L				
Supérieur	8	$4 10	.....	.....
DIFFÉ. COM.				
C Télé M	40	tout	5 p cent.	130 à 132
C Gaz Cité	40	do	4 do	133 à 135
C Urbain C	50	do	.....	82½ à 85
C Richelieu	100	do	10 à 12 m	126 à 122½
C Op N Int	100	do	10p.c12m	100 à 101
M Eléva M	100	do	5p.c12m	100à 102½
Cie B Col V	£50 stg	80 p c	aucun	.....
C Glass Co	100	tout	8p.c12m	105 à 106

BONS.	Fermés.		Prix.
Gouvernement 5 par cent, stg	82	à	84
do 5 do ct	84	à	85
do 6 do 1880 stg.	96	à	97
Aqueduc de Montréal 6 par cent.	88	à	89
Bons, Cité de Montréal 6 do	88	à	89
Hâvre de Montréal 7 par cent	95	à	97
Cité de Québec 6 par cent	87½	à	90
Cité de Toronto 8 par cent, 1880.	80	à	00
Cité d'Ottawa 6 par cent, 1880	88	à	90
Chemin de F. Champlain 6 p. c.	84	à	85
Débentures de Comté	60	à	00

CHANGE.

Banque de Londres, 60 jours	107½	à	108
Privés do	107	à	107½
Privés avec documents	106	à	109½
Banque de New-York	31	à	32
Privés do	31½	à	32
Traites en Or do	½ esc. à ¼ prim.		
Argent	4	à	4½
Or de New-York	148	à	149

PRENTICE, MOAT et Cie,
Curtiers et agents,

Montréal, 30 août 1866.

Société d'Agriculture

DU

Comté de Bagot.

L'EXPOSITION ANNUELLE DE CETTE SOCIÉTÉ aura lieu au Village de la Paroisse de ST. LIBOIRE, **MERCREDI, le trois Octobre** prochain, à DIX HEURES, A.M.

Par ordre,

P. S. GENDRON,
Secrétaire-Trésorier.

Ste. Rosalie, 30 Août, 1866. 6f15jps

G. F. BARNES.

ST. HYACINTHE,

Offre ses sincères remercîments à ses nombreuses pratiques pour l'encouragement qu'il en a reçu depuis 20 ans passées, et a l'honneur d'informer le public en général, qu'il a en mains un assortiment considérable de

BOUL